



Bulletin municipal n°50

# Le Petit Cottançois



Juillet 2017

## *L'essentiel*

### **Mairie :**

Tél : 04 77 28 01 10  
Fax : 04 77 28 08 32  
Courriel : [p.r.i.cottance@wanadoo.fr](mailto:p.r.i.cottance@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.cottance.com](http://www.cottance.com)

Ouverture du secrétariat :  
Lundi de 15h à 17h  
Vendredi de 14h à 18h  
Jeudi de 9h à 12h

**Fermeture d'été du 07/08 au 25/08/2017**

### **Bibliothèque :**

Permanences :

Mercredi de 15h à 16h30

Samedi de 10h30 à 12h

### **Agence postale communale :**

Tél : 04 77 28 63 11

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Départ du courrier à 12h – Pas de levée le samedi

**Fermeture d'été du 14 août au 03 septembre 2017**

### **Culte :**

Paroisse de Saint-Paul en Forez-Donzy

Tél de Feurs : 04 77 26 08 58  
Fax de Feurs : 04 77 26 30 38

Messe à Cottance : 2<sup>ème</sup> dimanche des  
mois impairs à 9h

### **Ordures ménagères :**

Ramassage le mercredi à  
partir de 12h

Pour le détail se reporter à  
l'intérieur

### **Ecole publique :**

R.P.I (Regroupement  
Pédagogique Intercommunal  
Cottance/Montchal)

Tél Cottance : 04 77 28 04 79  
Tél Montchal : 04 77 28 66 81

# Sommaire

<i>Résumés comptes rendus conseils municipaux.....</i>	<i>5</i>
<i>Infos municipales : bâtiments.....</i>	<i>12</i>
<i>Le personnel communal .....</i>	<i>13</i>
<i>Côté nature.....</i>	<i>13</i>
<i>Infos municipales : les travaux en cours.....</i>	<i>14</i>
<i>Infos Municipales : vie du village.....</i>	<i>15</i>
<i>Infos municipales : la fibre optique.....</i>	<i>16</i>
<i>Infos municipales : le plan d'adressage.....</i>	<i>17</i>
<i>Dossier prioritaire : station d'épuration.....</i>	<i>18</i>
<i>Conseil Municipal des jeunes.....</i>	<i>21</i>
<i>C.C.A.S.....</i>	<i>21</i>
<i>Nouveau à Cottance.....</i>	<i>22</i>
<i>Bibliothèque municipale.....</i>	<i>23</i>
<i>Sou des Ecoles.....</i>	<i>27</i>
<i>Ecole.....</i>	<i>28</i>
<i>La chorale Au Chœur des Collines .....</i>	<i>31</i>
<i>Paroisse Saint-Paul en Forez-Donzy .....</i>	<i>32</i>
<i>Club de l'Amitié.....</i>	<i>33</i>
<i>Moto-club « Les Chèvres Blanches » .....</i>	<i>34</i>
<i>L'Etoile Forézienne .....</i>	<i>35</i>
<i>Théâtre.....</i>	<i>35</i>
<i>Les Lagopèdes.....</i>	<i>36</i>
<i>Le badminton.....</i>	<i>37</i>
<i>La Pétanque Cottançaise .....</i>	<i>38</i>
<i>L'Union des Chasseurs de Cottance.....</i>	<i>38</i>
<i>Le Comité des fêtes .....</i>	<i>40</i>
<i>Regards sur Cottance d'hier à aujourd'hui .....</i>	<i>41</i>
<i>La Boule Cottançaise .....</i>	<i>42</i>
<i>Œnologie .....</i>	<i>42</i>
<i>Syndicat Agricole .....</i>	<i>43</i>
<i>Terre de Tisseurs .....</i>	<i>44</i>
<i>Nos déchets .....</i>	<i>44</i>
<i>Info Com - Com .....</i>	<i>45</i>
<i>Office du tourisme &amp; Agenda Cottance .....</i>	<i>46</i>

## *Le mot du maire*

Cette nouvelle édition de notre bulletin municipal préparé avec attention par Chantal et Julien me permet de faire un point à mi-mandat.

Notre équipe continue son travail dans une ambiance toujours aussi efficace et sympathique. Certains dossiers importants sont aujourd'hui achevés comme la sécurité routière dans la traversée du bourg et la mise en séparatif du réseau d'égout de la partie nord du village.

D'autres commenceront dans les mois qui viennent :

- ✓ la rénovation intérieure de l'église,
- ✓ la mise aux normes handicap de l'école débutera dès cet été,
- ✓ la bibliothèque viendra rejoindre l'actuelle Agence Postale Communale en un même lieu baptisé « La boîte à lettres » - début des travaux au mois de septembre.

La construction de la nouvelle station d'épuration sera lancée quant à elle au mois de février prochain.

Le projet d'aménagement de la future halle municipale en lieu et place de l'ancienne friche agricole est actuellement en cours d'étude avec un architecte spécialiste des aménagements de centre bourg. Il verra probablement le jour courant de l'année prochaine.

La majorité de ces travaux correspond à des impératifs d'adaptation et de conservation des équipements collectifs. Ils seront financés en partie par des subventions de la Région, du Département et de l'Agence de l'eau. Le reste nécessitera des emprunts bancaires à long terme, contractés sous le contrôle des Services du Trésor Public.

La Communauté de Communes est elle aussi en plein « chantier ». La fusion des cinq anciens territoires a créé Forez Est depuis le mois de janvier dernier. Une grande majorité des maires se retrouve aujourd'hui en situation de simples délégués communautaires dans une assemblée de 79 membres. On peut déjà se rendre compte des difficultés rencontrées pour instaurer des règles de gestions communes pourtant nécessaires pour la construction de cette nouvelle organisation.

L'activité et les responsabilités municipales restent intenses pour notre équipe, qu'elle soit professionnelle pour nos agents ou bénévoles pour les élus. Il est important de respecter nos engagements et de mener à bien les objectifs que nous nous sommes fixés. Il est également primordial d'assurer notre présence et notre représentativité au sein des nouvelles organisations territoriales pour préserver l'existence de nos petites communes.

Je ne suis pas inquiet pour la seconde partie de notre mission. Nous continuerons de rester à votre écoute pour faire en sorte que Cottance soit toujours un village où il fait bon vivre.

Je me joins à tous les membres du Conseil Municipal de Cottance pour vous souhaiter un bel été.

*Jacques De Lempis*

## SÉANCE DU 23 JUIN 2016

Michel MARTIN, adjoint, demande à intervenir du fait de son déménagement à FEURS. Il sollicite l'avis des membres du CM quant à la poursuite de son mandat au sein de l'équipe municipale. A l'unanimité, le CM émet un avis favorable.

### ✓ Sécurité bourg :

Suite à la réalisation des travaux de sécurité du bourg, Monsieur le Maire souhaite recueillir les remarques des conseillers ainsi que celles qu'ils ont pu entendre auprès des habitants. Après débat, il en ressort :

- 1- Hauteur trop prononcée des ralentisseurs,
- 2- Signalisation des ralentisseurs à améliorer,
- 3- Mise en place du radar pédagogique,
- 4- Mise en place des différents panneaux signalétiques.

### ✓ Eco hameau :

Monsieur le Maire fait le point sur le dossier :

- 1- Aucune demande de construction n'a été enregistrée ;
- 2- Beaucoup de personnes pensent que les constructions sont imposées, alors que ce n'est pas le cas ;
- 3- Surveiller que les aménagements existants ne soient pas endommagés lors de l'intervention des artisans et des véhicules de chantier ;
- 4- Un projet d'achat de 4 lots avec la Sté BATIR et LOGER pour la réalisation future de 10 logements locatifs est à l'étude actuellement.

### ✓ Bassin de rétention lot. Hameau la clé des champs :

Des travaux sont en cours de réflexion avec le Bureau d'études VDI car son fonctionnement ne donne pas entière satisfaction. Il est constaté des remontées d'eau dans la parcelle voisine et ceci ne pourra pas demeurer en l'état.

### ✓ Avis projet Schéma Coop . Intercom :

Monsieur Le Maire rappelle que pour faire suite à la promulgation de la loi NOTRe, le 29 mars 2016, le préfet de la Loire a arrêté son schéma comprenant à l'échelon départemental 7 établissements de coopération intercommunale au lieu de 17 actuellement.

COTTANCE a reçu l'arrêté préfectoral N ° 198 le 14 juin 2016 fixant le périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale de l'Est Forézien : fusion des Communautés de Communes de Feurs en Forez, des Collines du Matin et de Balbigny et l'extension aux 7 communes de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier : Veauche, Montrond-les-Bains, Bellegarde-en-Forez, Cuzieu, Saint-André-le-Puy, Rivas, Aveizieux et aux 9 communes de la Communauté de Communes de Forez-en-Lyonnais : Chatelus, Viricelles, Virigneux, Saint-Denis-sur-Coise, Maringes, Grammond, Saint-Médard-en-Forez, Chevrières, Chazelles-sur-Lyon.

Le CM, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable au projet de fusion-extension de l'Est Forézien proposé par le préfet et souligne la nécessité de ne pas s'opposer à la volonté des communes qui souhaiteraient quitter ce territoire

### ✓ Acquisition terrain POULARD :

Projet d'acquisition d'un terrain à Mme POULARD née PONCET Marie-Louise. Celle-ci consent à vendre à la

commune une parcelle, sise « Le Bourg » référencée au cadastre sous le n° 165 de la Section B d'une superficie de 231 m<sup>2</sup> pour la somme de 4 273.50 €, soit 18.50 € le m<sup>2</sup>.

Le C M après délibération décide l'achat de ce terrain

### ✓ Tarifs cantine scolaire :

Le CM fixe le repas enfant : 3.20 €, - repas adulte : 5.10 € pour la rentrée Scolaire 2016/2017.

### ✓ Modif. Statuts syndicat des eaux :

Le CM prend acte que les adhésions seront effectives à compter du 1er Janvier 2017 pour les communes de STE FOY L'ARGENTIERE et de MONTROMANT et à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 pour les Communes de BUSSIERES et de STE AGATHE EN DONZY.

## SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2016

### ✓ Sécurité bourg :

Bilan des travaux avec des remerciements au « fleurissement » et à Michel MARTIN, Adjoint, pour son investissement dans ce dossier et dans celui de l'Eco hameau.

Au niveau des entrées d'agglomération, les panneaux vont être remplacés par des panneaux plus hauts.

Suite à la demande du Conseil Départemental de rectifier les ralentisseurs, il est décidé de ne pas modifier la hauteur, toutefois un panneau « Danger particulier » sera ajouté à proximité. Pour la demande de la famille BERNARD, un courrier de réponse lui sera adressé et une proposition de sortie en marche avant de leur garage lui sera suggérée.

### ✓ Véhicule communal :

Le véhicule de type NISSAN a été accidenté le 13/09/2016. Laurent NOALLY qui le conduisait n'a pas été blessé. Le véhicule va être expertisé prochainement.

### ✓ Bassin rétention Hameau la clé des champs :

Suite aux différents entretiens avec le bureau d'études VDI, plusieurs solutions ont été envisagées pour pallier au problème d'eau stagnante. Il semblerait que l'installation d'un caniveau en béton qui déboucherait dans un puits perdu régulé par une pompe solaire serait le mieux adapté. Le coût de l'opération est de 19 000 €.

### ✓ Assurance :

Suite à l'étude effectuée par Chantal DUCREUX ZERR adjointe en charge du dossier, un nouveau contrat a été signé avec GROUPAMA : il permet aux élus et agents d'utiliser leurs véhicules personnels dans le cadre de l'exercice de leur mission. Le coût annuel est de 304 €.

### ✓ Voirie :

Proposition pour programme 2017 : chemin de la Tranchée : 8 112 € - Carrefour Aux Places : 10 300 € - chemin du Saveton : 5 795 € - chemin de la Pelletière : 4 265 €

### ✓ Legs Laffay :

La candidature pour l'attribution du legs LAFFAY sera celle de M. Félix TRUCHET. Michel SEYTRE est chargé d'assister à la réunion pour représenter la Commune de COTTANCE.

### ✓ Question diverses :

Agence Postale - Monsieur le Maire propose la mise en place d'un arrêté municipal concernant la confidentialité

au sein de l'Agence Postale communale. Il est adopté à l'unanimité.

**Bâtiment GIRAUD** - Une visite du local a eu lieu avec un spécialiste des charpentes métalliques afin d'avoir un avis pour les premiers travaux à envisager afin que le public puisse accéder et utiliser une partie des locaux.

**Eco hameau** - Le projet de la Société BATIR ET LOGER est très avancé. Il est prévu que 4 lots soit achetés pour la construction de 10 logements locatifs. Le dossier est en cours.

**Personnel communal** - Maéva VIAL actuellement en Contrat d'Avenir va mettre un terme à son contrat à la fin des vacances de la Toussaint. Une autre personne sera recrutée pour son remplacement.

## SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2016

### ✓ **Délibération modification statuts communauté communes :**

Monsieur Le Maire informe les membres du CM que par délibération en date du 18/10/2016, la Communauté de Communes des Collines du Matin a décidé de modifier ses statuts pour permettre à la nouvelle entité intercommunale Forez Est qui sera créée au 01/01/2017 d'exercer l'ensemble des compétences exercées actuellement par les deux Communautés de Communes : Pays de Saint Galmier et Forez en Lyonnais.

Il explique que les compétences des 3 Communautés de Communes fusionnées (Feurs en Forez, Collines du Matin et Balbigny) sont transférées intégralement à la nouvelle intercommunalité Forez Est.

Par contre, pour l'extension aux 7 communes du pays de Saint Galmier et aux 9 communes de Forez en Lyonnais, il n'y a pas de transfert des compétences et les compétences dites orphelines non exercées par la Communauté de Communes Forez Est seront restituées aux communes. C'est pourquoi, pour éviter que lesdites compétences soient restituées aux communes et puissent être intégrées aux statuts de la nouvelle intercommunalité Forez Est, la Communauté de Communes des Collines du Matin s'est proposée de modifier ses statuts.

Il précise qu'une nouvelle compétence optionnelle Maisons de services au public sera inscrite concernant le projet de création d'une maison de services au public sur Panissières.

Il est proposé également de classer la compétence Assainissement non collectif en compétence facultative afin que la Communauté de Communes Forez Est n'exerce pas la compétence Assainissement en totalité dès le 1er janvier 2017. Les communes ont trois mois pour délibérer et faire parvenir leur délibération à la Communauté de Communes.

Le Maire propose ainsi au CM d'approuver la modification des statuts et les modifications de l'intérêt communautaire suivantes :

#### Compétences obligatoires :

4.1 Aménagement de l'espace - transport : réalisation d'études dans le cadre de l'élaboration des politiques locales de développement du transport ferroviaire ;

4.2 Action de développement économique : Sont d'intérêt communautaire, les opérations d'immobilier d'entreprise et le soutien au commerce de proximité dont la propriété foncière est intercommunale.

#### Compétences optionnelles :

4.5 Activités sportives et culturelles : les actions de création et gestion d'équipements culturels ayant une fréquentation annuelle de + 15 000 personnes et assurant une mission de formation.

4.6 Maisons de services au public : création, gestion et entretien de maisons de services au public.

#### Compétences facultatives :

4.7 Actions en faveur du tourisme : aménagement et entretien de voies vertes

4.8 Actions sociales spécifiques : secteur enfance jeunesse, création, gestion et entretien de ludothèques - Secteur social, organisation ou participation à des ateliers sociolinguistiques, à des actions collectives en direction des familles, à des points info santé, à des lieux d'accueil parent-enfant et aux bus culture lorsque ces actions concernent des publics en provenance de plus de 25% de communes extérieures à la commune du lieu d'implantation.

4.10 SPANC : étude, mise en œuvre et gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) éventuellement avec d'autres collectivités locales ou structures intercommunales.

4.11 Crématorium : création et gestion de crématoriums

A l'occasion de cette modification des statuts, une nouvelle compétence optionnelle concernant le projet de création d'une maison de services au public sur Panissières est inscrite. L'assainissement non collectif est classé en compétence facultative afin de ne pas exercer la compétence assainissement en totalité dès 2017. Le CM, après en avoir délibéré, approuve la modification des statuts et les modifications de l'intérêt communautaire décrites ci-dessus et valide les nouveaux statuts

#### ✓ **Dossier chemin Monorail :**

Le dernier jugement rendu par la Cour d'Appel de LYON en date du 13/10/2016 a réduit le montant de l'astreinte à la somme de 5 000 €, considérant que des efforts de nettoyage avaient été faits par la partie adverse. Cette dernière ayant contesté cette décision, le dossier a fait l'objet d'un report au 10 février prochain. Il est décidé de contacter l'avocat pour obtenir de plus amples précisions.

#### ✓ **Bâtiment Giraud :**

Une réflexion est en cours au niveau du Conseil d'Adjoints pour sa future utilisation. Un diagnostic a été réalisé par les Ets MICHOLET, deux devis ont été établis en vue de travaux d'aménagement immédiats : ouverture des murs, réfection du sommet de la toiture. Le sujet sera évoqué par la Commission Finances au moment de la préparation du Budget Primitif 2017.

#### ✓ **Aménagement Salle du Conseil :**

Dans le cadre de l'aménagement de la Salle du CM, les travaux cloisons, peintures et électricité sont presque terminés. La réfection du sol va être réalisée dans les jours prochains. Par ailleurs, Monsieur le Maire présente le devis émanant de Bureautique Service du Forez, pour le mobilier : tables modulables et chaises. Celui-ci s'élève à la somme de 3 059 € HT. Le Conseil municipal émet un avis favorable.

#### ✓ **Chauffage bâtiments :**

La mise en place du système de télégestion du chauffage du bâtiment de l'Ecole et de la Salle des Fêtes est en cours. J. CHARNAY est chargé de ce dossier.

#### ✓ **Véhicule communal :**

Monsieur le Maire rappelle les circonstances de l'accident du 13/09/2016 dont Laurent NOALLY, agent communal, a été victime à bord du véhicule NISSAN sans que sa responsabilité n'ait été aucunement engagée. Suite au passage de l'expert, le véhicule a été déclaré mis en épave. Aussi, il est nécessaire de prévoir l'acquisition d'un autre véhicule de même type en remplacement. Il présente une offre pour un véhicule

de type similaire de la marque FORD pour un montant de 8 500 €. Le Conseil émet un avis favorable.

✓ **Déneigement :**

Monsieur le Maire rappelle que l'entreprise GROS n'est plus en mesure d'assurer le service de déneigement de la commune pour les week end du prochain hiver 2016/2017. C'est Grégory VERNAY, jeune agriculteur de la commune qui prendra en charge ces travaux en utilisant le matériel communal et moyennant une facturation au temps passé.

✓ **Questions diverses :**

*Demande Association Culture et Loisirs :* lecture est donnée du courrier de l'Association Culture et Loisirs sollicitant une gratuité de location de la salle des fêtes en cas d'organisation d'une manifestation à but non lucratif. Le CM décide que cette demande doit être étudiée pour l'ensemble des associations cottaçoises.

*Achats divers par les élus :* Monsieur le Maire rappelle que les élus doivent penser à avertir le secrétariat de mairie lorsque des petits achats sont prévus afin de s'assurer qu'un compte soit ouvert auprès des magasins concernés, ceci afin d'éviter des problèmes au moment de la facturation.

*Conseil Municipal des Jeunes :* la mise en place d'un nouveau Conseil Municipal de Jeunes est en cours.

*Fleurissement :* la Commission Fleurissement demande à ce que, pour l'année 2017, l'entretien des massifs réalisés soit amélioré.

*Nouvel Adressage :* le dossier est en cours, des renseignements ont été pris auprès des communes voisines.

## **SEANCE DU 19 JANVIER 2017**

✓ **Travaux rénovation station épuration :**

Pour assurer la continuité de son programme de rénovation des équipements du système d'assainissement communal, la Municipalité de COTTANCE doit maintenant engager la tranche n° 3 consacrée à la station d'épuration. Comme pour les deux tranches précédentes, Monsieur le Maire propose de confier la maîtrise d'œuvre au Cabinet VDI. Le montant du devis s'élève à la somme de 19 700 € HT soit 23 640 € TTC.

Le CM souhaite que le principe de mise en concurrence soit appliqué également pour cette prestation. Cette décision est adoptée par 10 voix pour, une voix contre et une abstention. Monsieur le Maire s'engage donc à consulter au moins deux autres cabinets. Pour répondre aux contraintes de calendrier qui obligent un dépôt du dossier complet impérativement avant le 15 mars prochain, Monsieur le Maire propose de procéder à l'analyse des offres dans le cadre du Conseil d'Adjoints et de signer l'acte d'engagement du Cabinet retenu ainsi que toutes les pièces nécessaires au nom et pour le compte de la commune de COTTANCE.

✓ **Dossier adressage :**

Chantal DUCREUX ZERR et Michel MARTIN présentent le dossier concernant la mise en place du nouvel adressage. Cette procédure est imposée aux communes pour faciliter le service de différents organismes : la Poste, EDF GDF, accès au haut débit Internet, les services de secours, etc.... Les services de la Poste proposent leur aide pour mettre en place le système de numérotation des voies et l'attribution d'un numéro particulier à chaque habitation. Une proposition tarifaire et une convention seront probablement transmises à la Commune. Les élus en charge du dossier ont commencé une réflexion concernant la dénomination des rues, chemins et différentes voies communales.

**Personnel communal :** Arnaud JAROS expose qu'Edith CHAMPANAY va bénéficier d'un congé maternité qui devrait débuter début mars 2017. Elle envisage par la suite de solliciter un Congé parental dont la durée reste encore à définir. Aussi, afin d'assurer la continuité du service dans des conditions optimales, il y a lieu de prévoir son remplacement. Un contact a été établi avec Angéline PRUDHOMME, domiciliée à COTTANCE qui serait d'accord pour assurer ce travail. Le Conseil émet un avis favorable.

✓ **Questions diverses :**

*Vœux du Maire :* la cérémonie se déroulera le dimanche 22 Janvier 2017 à partir de 11 h

*Arrêt Bus :* il est décidé de prévoir l'aménagement de l'arrêt de bus à proximité de l'Eco Hameau.

*SIEMLY :* suite au décès de M. Jean-Claude FRECON, Monsieur le Maire de ST SYMPHORIEN SUR COISE a été élu le nouveau Président.

*Réparation véhicule communal :* suite à la question d'un membre du CM s'étonnant que la première révision du véhicule dernièrement acquis n'ait pas été faite par un garage de la commune, Monsieur le Maire explique que ce véhicule de marque FORD a été volontairement confié à un concessionnaire spécialiste de la marque uniquement dans le cadre de cette première intervention pour son expertise du modèle concerné, son implication et ses conseils lors de la recherche du véhicule. Les prochaines interventions seront effectuées par le garagiste habituel de la commune.

*Cour Ecole :* La réfection du sol de la cour de l'école est à envisager du fait de son très mauvais état.

*Syndicat Pays Astrée :* Le Conseil émet un avis favorable pour que l'actif et le passif de ce Syndicat soient restitués à la Commune de St Etienne le Molard.

## **SEANCE DU 02 MARS 2017**

✓ **Compte administratif 2016 :**

Le CM approuve le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2016.

✓ **PLU :**

Le CM, après en avoir délibéré, décide de s'opposer au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de Communes de Forez Est.

✓ **Orientations budgétaires 2017 :**

Après débat, les projets retenus sont : la Station d'Épuration, les travaux intérieurs de l'Eglise, l'aménagement de la Bibliothèque dans les locaux de l'Agence Postale, les petits travaux d'aménagement au niveau de la salle d'animation et de l'école, les travaux de voirie, l'acquisition du terrain à Mme. POULARD, les frais liés au dossier du nouvel adressage.

## **SEANCE DU 03 AVRIL 2017**

✓ **Vote du taux des taxes :**

Le CM, après vote décide d'appliquer une majoration de 1 % aux taux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière sur le bâti et de ne pas modifier le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties.

✓ **Vote du budget primitif 2017 :**

Le CM approuve le Budget Primitif 2017.

✓ **Construction Station d'Épuration :**

Le CM, après délibération, décide la mise en place des travaux de la future Station d'Épuration Filtre plantée de roseaux de 620 EH, approuve l'avant-projet et le dossier de consultation des entreprises présentés par le Cabinet VDI pour un montant de 405 685.35 € HT, sollicite une subvention au Conseil Général de la Loire

et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, Dit que les crédits nécessaires seront prévus

✓ **Représentant CLECT :**

Mme Ducreux Zerr Chantal est désignée comme représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes FOREZ EST

✓ **Dossier haut débit :**

Les travaux de génie civil vont démarrer par la mise en place du point de mutualisation (entre la bascule et l'abri-bus).

**SEANCE DU 18 MAI 2017**

✓ **Travaux agence postale :**

M le Maire présente le devis des entreprises retenues pour le projet de la fusion agence postale et bibliothèque dans le même local :

NB POSE ET FINITION : 6 699.48 € HT - Entreprise VERRIERE : 2 190.00 € HT - WESCO : 1 793.05 € HT - CHAMBOST JOURDAN : 1 703.65 € HT - MAGY : 1 172.00 € HT - SEON : 3 871.092 € HT. Montant des travaux HT 17 430.10 € HT

Soit un total TTC de : 20 916.12 € TTC

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve l'aménagement du local, et l'ensemble des devis des entreprises présentés ci-dessus, sollicite une subvention de la part du Conseil Général de la Loire pour la réalisation de cette opération au titre de l'enveloppe territorialisée,

✓ **Déclassement chemin rural :**

M. Le Maire expose que Mrs GOUJET et GIROUD, propriétaires de parcelles contiguës au chemin rural au lieudit « Le Reynard », se portent acquéreurs pour partie dudit chemin. Sachant que ces parties du chemin rural ne sont plus utilisées comme voies de passage depuis de nombreuses années par le public, le tracé ayant totalement disparu, elles ont donc cessées d'être affectées à l'usage du public. Ce déclassement et l'aliénation d'un chemin rural doivent être soumis à enquête publique. Le C M accepte le projet de déclassement et d'aliénation, fixe le prix de vente de chaque terrain à 100 €

✓ **Modif statuts SMIELY :**

Le CM approuve la modification des statuts pour la prise en compte de l'extension du périmètre syndical conformément à la délibération du Comité Syndical du 24/03/2017 et prend acte que l'adhésion de la Commune de RIVERIE sera effective à compter du 01/01/2018

✓ **Agrément Service Civique :**

la commune renouvelle une demande d'agrément auprès de la DDCS à compter de Septembre 2017

✓ **Accessibilité école :**

Concernant les travaux d'aménagement au niveau de l'Ecole, le CM décide la mise en place des travaux pour les devis des Ets MAGY pour un montant de 3 350.00 € HT et DAVM PLANS pour un montant de 8 197.99 € HT et sollicite une aide financière au titre de l'enveloppe de solidarité du département.

## Etat civil 2016

### Décès :

- Le 3 mars 2016, TROTTET Michel à 71 ans
- Le 4 mai 2016, ARQUILLERE Marie, née BURNICHON à 94 ans
- Le 4 mai 2016, VELAY Marie Antoinette, née PERONNET à 90 ans
- Le 27 octobre 2016, VERRIERE Aimé à 83 ans
- Le 14 novembre 2016, COMBE Raymonde, née GRANGE à 83 ans
- Le 17 décembre, JACQUEMOT Daniel à 72 ans

### Mariage :

16 Juillet 2016 : Alexandre DUQUENNOY et Ariane LEMAIRE

20 Août 2016 : Yann LE FLEM et Sophie De LEMPS

## Chiens errants

La commune est à nouveau confrontée aux problèmes des **chiens errants** sur la voie publique

Nous vous rappelons que la divagation des animaux est réprimée par le code pénal :

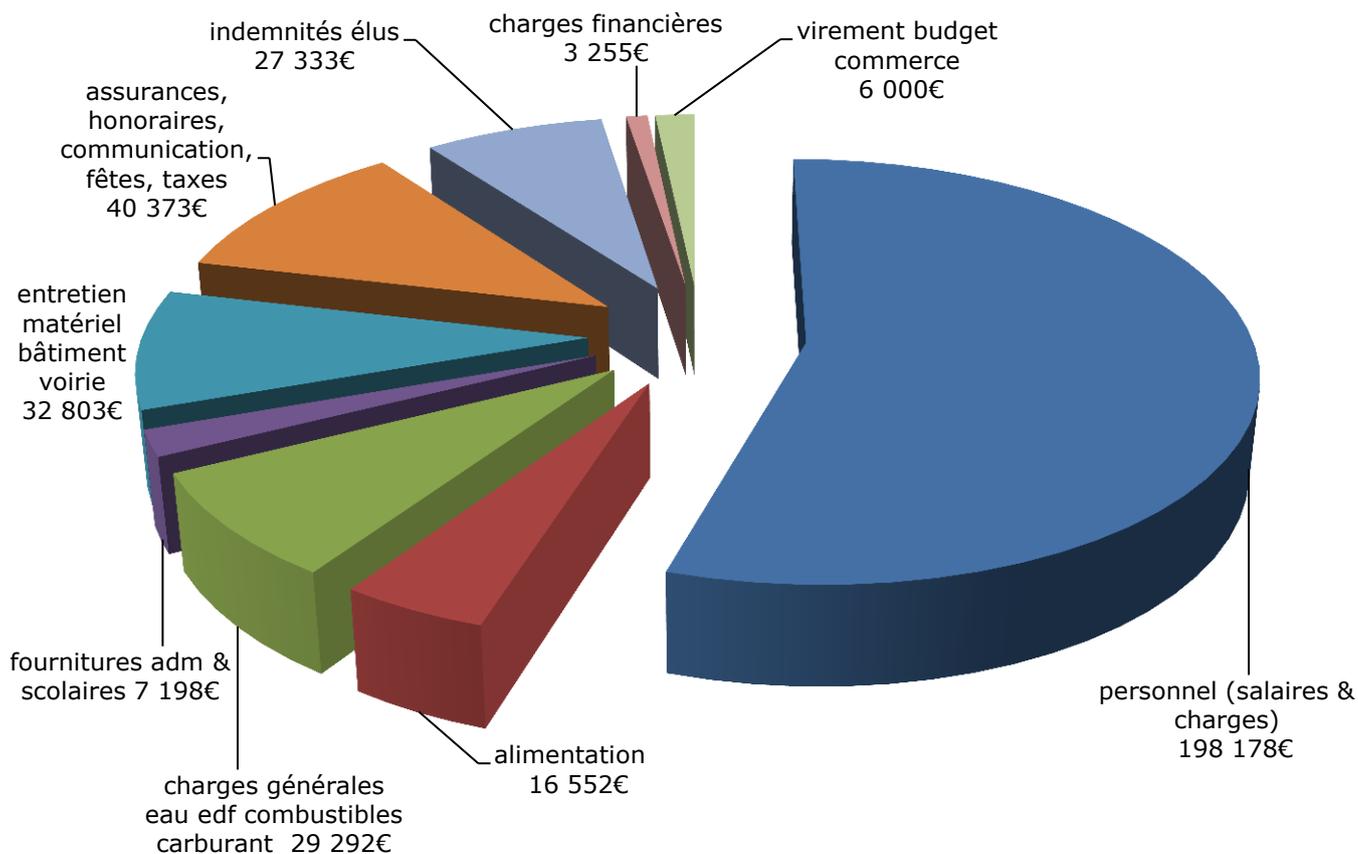
✓ une amende prévue pour les contraventions de 2ème classe (150 €) peut être appliquée suivant l'Article R 622-2

✓ A ce titre le maire est l'autorité compétente pour faire respecter cet article et le cas échéant, pour faire transporter ces animaux en fourrière.

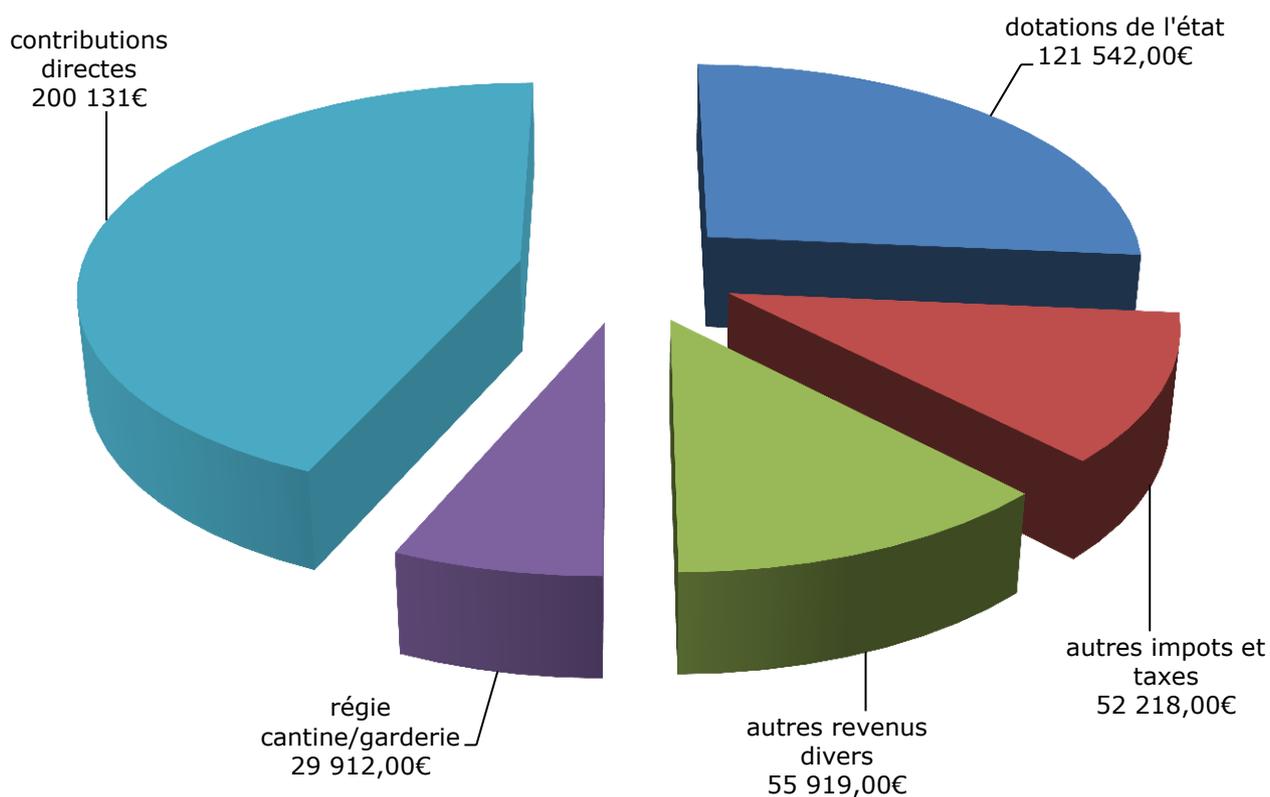
✓ Les animaux peuvent être récupérés par leur propriétaire moyennant une prise en charge de 50€ plus d'éventuels frais d'identification obligatoire (puce).

# Compte administratif de fonctionnement - 2016

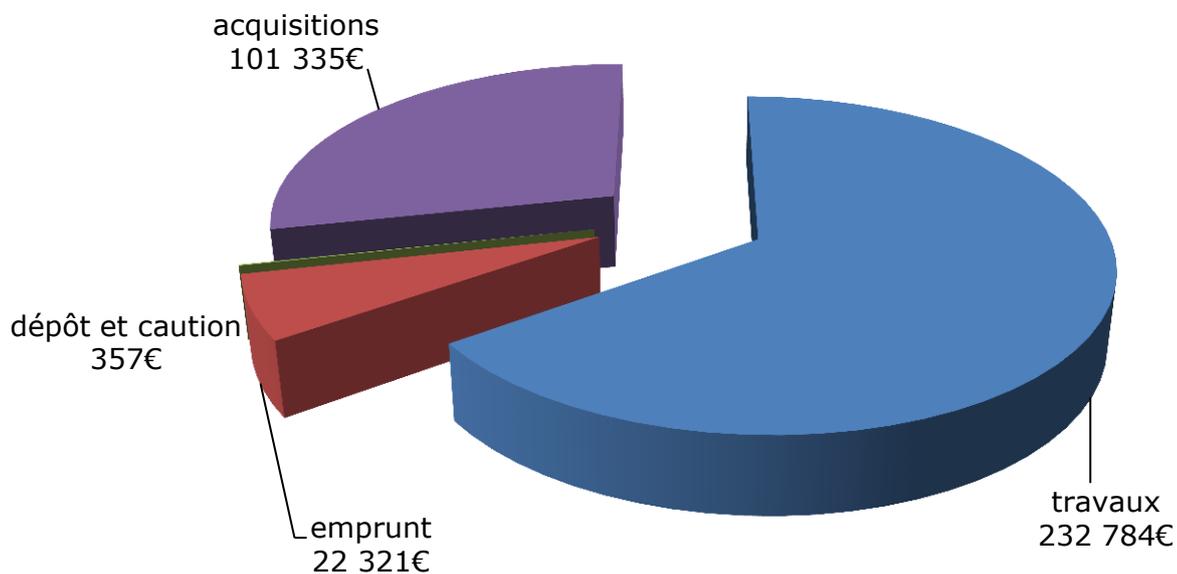
## BUDGET FONCTIONNEMENT : DEPENSES



## BUDGET FONCTIONNEMENT : RECETTES



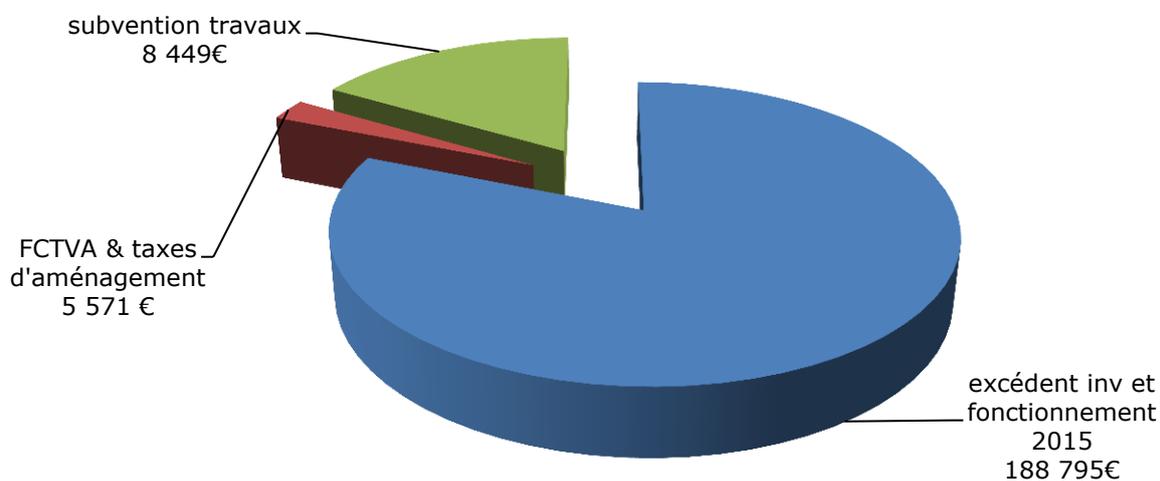
**BUDGET INVESTISSEMENT DEPENSES  
(FINANCIERS & EQUIPEMENTS)**



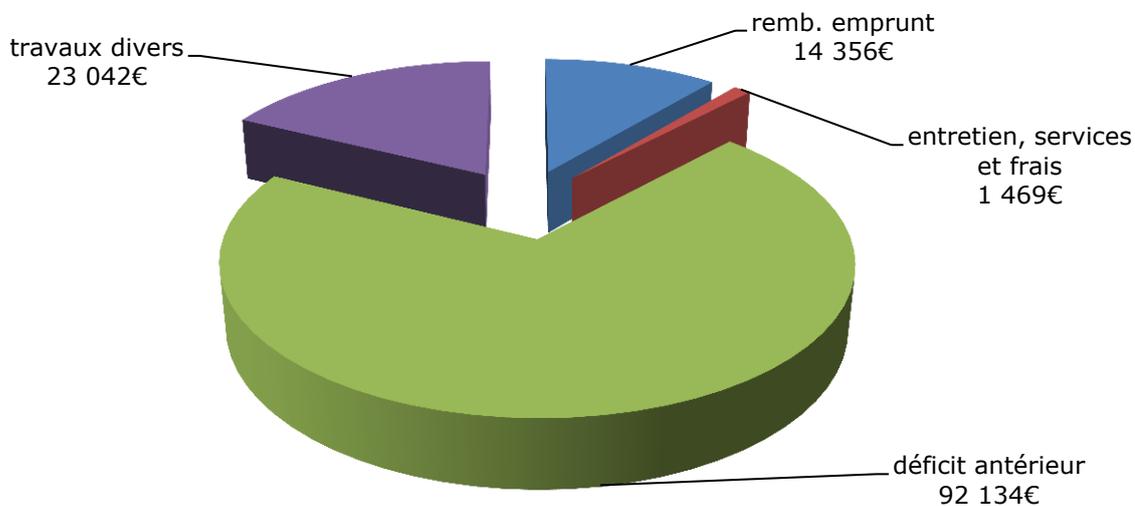
**Répartitions des acquisitions et travaux**

Sécurité Bourg	109703 €
Acquisition foncière	76305 €
Travaux eco hameau	59121 €
Travaux eaux pluviales	33837 €
Acquisition terrains eaux pluviales	17830€
Travaux divers (ADAP, Radar, Ford, travaux mairie)	30123 €
Acquisition matériel et mobilier	7200 €

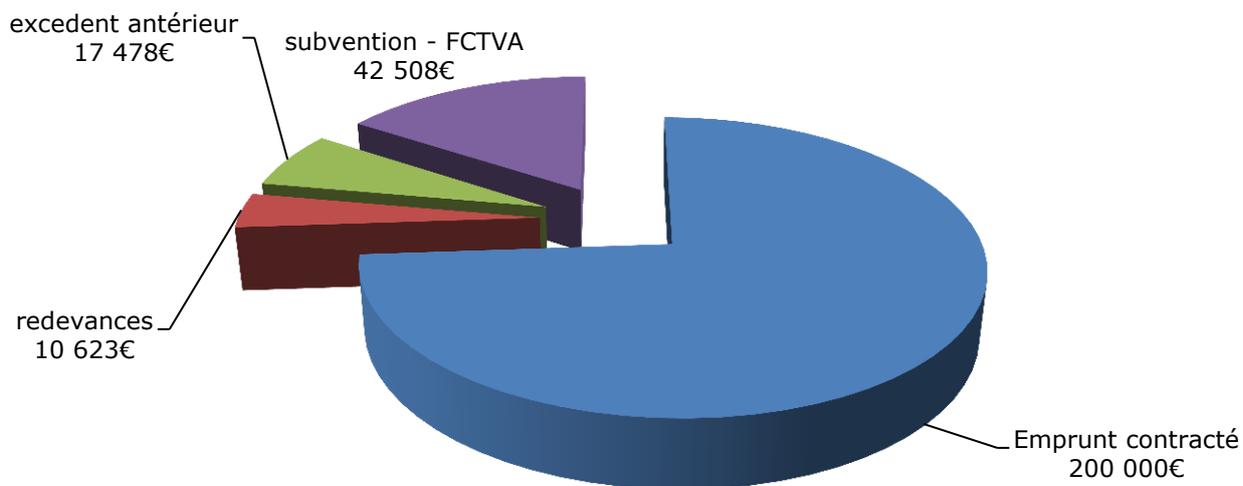
**BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES**



## BUDGET ASSAINISSEMENT - DEPENSES



## BUDGET ASSAINISSEMENT - RECETTES



Cantine scolaire à partir de la rentrée de septembre 2017 :  
Enfant 3.20 €  
Adulte 5.10 €

Ramassage des encombrants :  
- 12 juillet  
- 11 octobre

## Infos municipales : bâtiments

### Location de salles

Pour la réservation des salles, contacter Monique Barjon au 04 77 28 06 15 de préférence après 20h30. **Le vendredi soir est destiné aux associations. La salle est disponible à partir du samedi matin pour les particuliers.**

La salle de la cure est réservée aux associations de Cottance pour des réunions ou la pratique de certaines activités décrites dans son règlement.

TARIF LOCATION	cottançois		extérieur	
	Associations	Particuliers	Associations	Particuliers
Réunion	Gratuit			
Apéritif	Gratuit	50€	120€	120€
<b>2 premières manifestations</b>	27€			
Repas de famille		150€	250€	275€
Autres manifestation	100€		250€	275€

***Vous pouvez aussi consulter le planning des réservations sur le site de Cottance <http://www.cottance.com> (chapitre « location de salles » laissez-vous guider)***

### Economie d'énergie

Depuis le mois d'octobre 2016, **le système de chauffage de l'école et de la cantine est commandé par télégestion**. Ce système devrait permettre une économie importante par la réduction du chauffage durant les week end au niveau de l'école ainsi que les week end où la salle des fêtes n'est pas louée.

Ce système est commandé par un logiciel piloté sur internet par Julien Charnay. Le démarrage n'a pas toujours été simple, de plus, l'hiver a été rigoureux.



Pour le prochain hiver 2017/2018, le système sera rodé et tout rentrera dans l'ordre.

Le remplacement des fenêtres et rideaux de la salle des fêtes ont été réalisés dans la même démarche d'économie d'énergie !

### Aménagements.....



La salle du conseil municipal rénovée.



## Le personnel communal

PHOTO PRISE LORS DU CAFE DE LA NOUVELLE ANNEE 2017 :



Le personnel masculin de gauche à droite :

Laurent Noailly  
Guillaume Mérieux (service civique)  
Richard Gaillard  
Guy Bécot

Le personnel féminin de gauche à droite :

Monique Barjon  
Amélie Pontet  
Céline Mérieux  
Solène Farge (service civique)  
Elodie Périfel  
Edith Champanay  
Dominique André

## Côté nature

Apiculture

### Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

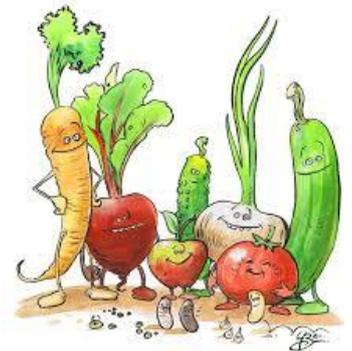
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : - Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) - Téléphone : 01 49 55 82 22.

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017).

Jardins  
partagés

Si vous passez dans la Rue du Saveton, (en face de l'école qui débouche route de Panissières) : sur votre droite vous pourrez découvrir le jardin partagé de notre village. Si vous n'avez pas la possibilité de cultiver un jardin chez vous, n'hésitez pas à contacter Jérôme Merieux (adjoint à la vie du village) au 06 64 92 62 94 pour savoir si un lopin de terre est disponible.



## Infos municipales : les travaux en cours

### Bibliothèque

#### CREATION DE LA « BOITE A LETTRES »

L'emplacement de **notre bibliothèque** ne correspond plus aux exigences d'accessibilité actuelles, plus particulièrement pour les seniors et les scolaires. L'idée de la déménager et de l'associer **à l'Agence Postale communale** a germé et ce sera une réalité pour l'hiver prochain. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du département. Les travaux vont débuter en septembre prochain réalisés par des artisans locaux.



Avant-projet

**Durant les travaux l'Agence Postale sera transférée dans la salle du conseil municipal.**

### Accessibilité

#### LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE VONT COMMENCER PAR L'ECOLE :

En conformité avec l'agenda signé et déposé en Préfecture en décembre 2015, les travaux vont débuter durant les vacances scolaires d'été. Ces aménagements permettront de créer une rampe d'accès avec pente normalisée pour favoriser l'accès au bâtiment de l'école.



1ère ébauche du projet

Pour ne pas trop diminuer la surface de la cour, le bureau d'étude a prévu l'accès à la rampe depuis l'impasse qui longe la cour. Cette disposition permettra des manœuvres sécurisées pour les véhicules et les fauteuils grâce à l'aménagement de cette portion de voie publique.

### Halle municipale

Comme on peut le voir souvent dans des communes du Sud-Ouest ou de Bourgogne, les habitants disposent d'un espace couvert multifonction : foires et marchés, fêtes et manifestations associatives, lieu de rencontres.

L'acquisition et la rénovation de ce bâtiment situé au cœur de notre village permettront bientôt aux cottançais de profiter d'un tel équipement.



Une première étude est en cours d'élaboration avec le concours d'un architecte spécialiste des réhabilitations de centre bourg.

Nouveaux  
arrivants

Pour la cérémonie des vœux du maire 2017 nous avons renouvelé l'accueil aux nouvelles personnes arrivées dans la commune durant l'année 2016.

Sur les 13 foyers invités, 4 seulement étaient présents.

Nous avons donc eu le plaisir de rencontrer les nouveaux éventuels acteurs du dynamisme de notre village et d'offrir notre petite corbeille de bienvenue à

M. et Mme MANESSE « la Pelletière »,

David et Céline MARTIN « le Frein »,

M. Georges PARIS « la Leva »,

Mme Birthe PERDERSEN « les Roches ».



**Noël et Sandrine, 2 cottançois primés**



**Régine et Claude pour le concours de fleurissement 2016 à pied d'œuvre**

Fleurissement

Nous pouvons tirer un grand coup de chapeau à la commission fleurissement qui a bien secondé notre équipe communale pour l'embellissement du village (voir les photos de couverture).

Le temps est venu de penser à leur donner un coup de main afin de chercher une alternative au désherbage chimique !! La commune va continuer à assurer le mieux possible les entretiens courants auparavant effectués par des produits actuellement interdits. Par ailleurs, chaque cottançois est invité à participer à l'entretien des espaces communs de la commune ou en désherbant devant chez lui quand cela est nécessaire.

*Nous envisageons d'organiser une journée éco citoyenne ouverte à tous ceux intéressés avec repas tirés du sac à midi (apéritif, boissons et café offert par la municipalité) avec un atelier pour apprendre à repérer les bonnes et mauvaises herbes, etc... nous vous informerons sur une prochaine note d'info...*

Soirées...

Frédéric Perret nous a fait partager ses connaissances et son expérience sur le thème des oiseaux au cours de 2 soirées très enrichissantes. Si vous aussi, vous avez envie de faire profiter de votre savoir sur un sujet particulier, nous serons heureux de vous accueillir à la salle de la cure qui est équipée pour cela en matériel audiovisuel.



Prenez contact avec la Mairie.

## Infos municipales : la fibre optique

Le « Très Haut Débit (THD)42 » est un programme départemental unique en France qui va permettre à tous les habitants/entreprises des 277 communes de la Loire d'être raccordés à la fibre optique.

Sur Cottance, les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours.

Le réseau T H D est déployé en priorité en souterrain dans des fourreaux existants ou spécialement créés pour l'occasion. Les lignes THD empruntent également les poteaux téléphoniques ou électriques du territoire. Parfois, des poteaux neufs doivent être plantés si les études démontrent que les poteaux existants ne peuvent pas supporter une ligne complémentaire. Tous les logements de la commune sont concernés.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise SPIE pour le compte du SIEL.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise SPIE pour le compte du SIEL.

### Ce qu'il faut savoir sur la situation de la fibre à Cottance :

- ✓ Les travaux doivent s'achever en septembre (sous réserve de contraintes techniques).
- ✓ Les raccordements individuels commenceront ainsi tout début 2018. Il s'agit de relier chaque habitation aux points de branchements situés sur le domaine public.
- ✓ Le point de mutualisation de la commune sera le n°66 (central fibre optique).
- ✓ Une réunion publique sera organisée en fin d'année 2017 (sous réserve de contraintes techniques) où sera expliquée la démarche pour être raccordé gratuitement.

### Quelles démarches devons-nous faire ?

- La demande de raccordement en ligne se fera sur le site internet [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)
- Il suffit de taper son adresse pour retrouver son habitation.
- Pastille rouge : demande de raccordement pas encore possible.
- Pastille verte : vous pouvez solliciter un RDV avec un technicien.
- Le RDV fixé, le technicien pourra venir poser chez vous la prise THD (uniquement tirage de la fibre et pose d'une prise).

A l'extérieur et à l'intérieur de l'habitation, la fibre emprunte en général le même cheminement que la ligne téléphonique.

Si dans votre jardin, la fibre doit passer dans un fourreau souterrain, vous devez vérifier ou faire contrôler qu'il n'est pas bouché. De même, dans votre logement, c'est à vous de prévoir une gaine ou une goulotte si vous souhaitez y faire passer la fibre (faire appel à un électricien ou à un antenniste).

La prise est idéalement posée à côté du téléviseur.

C'est ensuite que les premiers fournisseurs d'accès Internet (FAI) viendront proposer leurs offres.



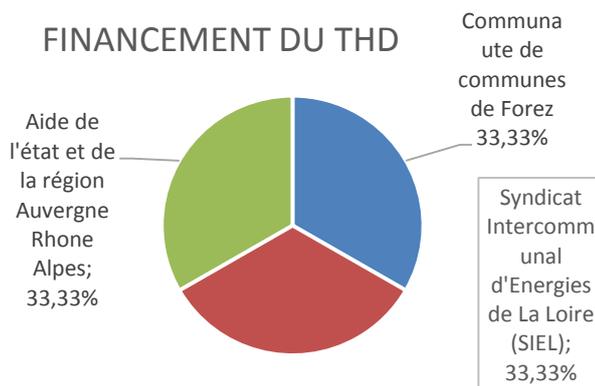
Si vous ne souhaitez pas vous abonner immédiatement, vous pourrez faire votre demande de raccordement gratuit jusqu'en 2025. Il ne sera donc pas utile de demander tout de suite l'installation d'une prise qui ne sera pas utilisée.

Une vidéo utile pour comprendre le raccordement :

<https://www.youtube.com/watch?v=7Q3qf5DrIwI&t=4s>

Pour renseignements complémentaires : [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)

N° conseil : 0 810 14 00



## Infos municipales : le plan d'adressage

**Consiste à réaliser ou compléter la dénomination et la numérotation des voies de notre commune afin de :**

- ✓ *Faciliter l'accès des services (secours, livraisons, aide à domicile...),*
- ✓ *12% des interventions du SDIS sont retardées du fait d'un problème d'adresse,*
- ✓ **Favoriser la mise en place de la fibre optique,**
- ✓ *Permettre la géolocalisation des adresses*
- ✓ *Mettre en place les moyens d'un meilleur raccordement au réseau postal,*
- ✓ *Renforcer l'attractivité touristique et le dynamisme de notre territoire*
- ✓ *Contribuer à la qualité de vie des citoyens*
- ✓ *Faciliter la gestion des listes électorales et le recensement de la population*

En milieu rural à habitats dispersés, les livreurs, les amis en visite, et même les pompiers et les services de secours se perdent.

La qualité de l'adresse est un élément que tous les élus, soucieux d'améliorer la qualité de vie et la sécurité de leurs concitoyens, doivent prendre en compte.

Depuis 2 mois Chantal Ducreux et Michel Martin font l'état des lieux de notre commune en faisant une analyse de l'extrait cadastral et identifient chaque bâti sur son N° de parcelle avec propriétaire et locataire.

Suite au 1<sup>er</sup> compte rendu et analyse avec les services de la Poste, il nous est conseillé de

- supprimer les voies ayant un nom identique dans les villages au même code postal :
  - ex : Route de Panissières (à Montchal, Essertines), de Montchal (à Panissières)
  - Le gras, Rampeau, les Roches
- essayer de diminuer au maximum le nombre de libellés de voies pour économiser les panneaux indicateurs.

Une fois ces points revus, nos prochaines étapes seront :

- ✚ 1 - Présentation au conseil municipal du traçage établi des voies avec report de leur dénomination sur le tableau « Guichet adresse »
- ✚ Recevoir les cottançois qui souhaitent avoir des informations avant la validation de cette dénomination

2 permanences sont fixées à la mairie les lundi 09 et 16 octobre de 14h30 à 18h30

- ✚ 2 - Délibération en conseil municipal pour envoi définitif à la Poste
- ✚ 3 - Mise en place de la numérotation métrique par la Poste
- ✚ 4 - Diffusion des nouvelles adresses et mise en place de la signalétique

### A SAVOIR :

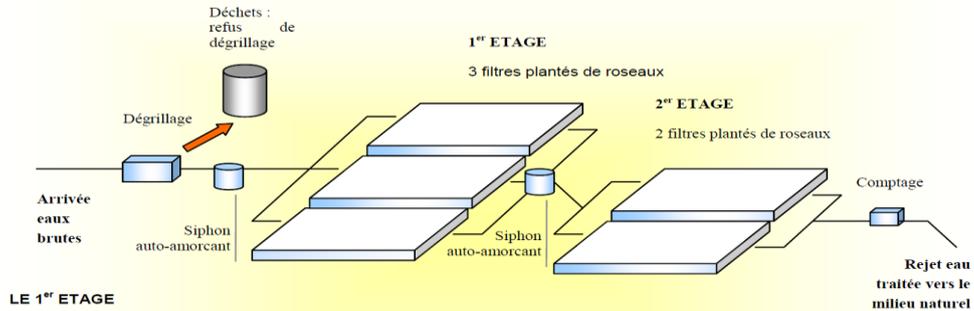
**Votre carte d'identité, passeport, permis de conduire portant l'ancienne adresse seront toujours valides.**

**En revanche le certificat d'immatriculation de votre véhicule (carte grise) devra être modifié dans le mois qui suit la date de changement de l'adresse. (les démarches à effectuer vous seront expliquées).**

# Dossier prioritaire : Station d'épuration

Conformément aux engagements de la municipalité et suivant les conseils du Département et du cabinet VDI, nous avons choisi un système par filtration sur lit de roseaux pour la nouvelle station d'épuration, (début des travaux prévu en février 2018) :

## SCHEMA DE FONCTIONNEMENT D'UNE EPURATION PAR FILTRATION SUR LIT DE ROSEAUX



### LE 1<sup>er</sup> ETAGE

Le traitement physique et biologique des eaux usées s'effectue dès le premier étage des filtres plantés de roseaux (phragmites). Les effluents perdent par filtration plus de 70% (jusqu'à 90%, contre seulement 50% par décantation classique) de leurs matières en suspension (MES) en traversant un massif de granules adaptés. Les boues produites sont déshydratées et compostées sur place grâce à l'action conjuguée des bactéries et des plantes. Dans ce processus, leur volume diminue très fortement et le résidu est transformé en terreau qui s'accumule très lentement sur la surface des filtres. Le traitement biologique de la matière organique dissoute commence également au niveau de cet étage.

### LE 2<sup>er</sup> ETAGE

Au deuxième étage, le traitement de la matière organique dissoute se poursuit et les composés azotés réduits (toxiques pour les poissons) sont oxydés. Pour un niveau de traitement supérieur, un troisième étage peut être ajouté.

Les données générales de dimensionnement sont les suivantes : 1<sup>er</sup> étage 1.2 à 1.5m<sup>2</sup>/hab. et 2<sup>ème</sup> étage : 0.8 à 1m<sup>2</sup>/hab.

Les bassins existants doivent être totalement redimensionnés. Pour cela nous avons dû procéder à l'acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle mitoyenne

## Dernier plan d'implantation de la STEP conçue pour 620 Equivalent-Habitants

**1 équivalent habitants = 2.4 personnes**



## Dossier prioritaire : rénovation église

Depuis plusieurs mandats, les conseils municipaux ont été alertés concernant l'état de dégradation de l'intérieur de l'église communale. L'équipe actuelle a décidé d'inscrire cette opération au budget 2017 et d'entreprendre ce chantier devenu nécessaire.

Une consultation a été lancée avec le concours de Nicolas Dussaud, juriste en charge des affaires de la commune. Cette consultation s'est faite en procédure adaptée ouverte de travaux en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et n'était pas allotie.



La date de remise des offres était fixée au 29 mai 2017 à 16h00 et trois offres ont été remises :

Le montant prévisionnel des travaux avait été estimé à 135.000,00 € HT.

Suite au rapport d'analyse fait par M. Dussaud, le conseil municipal en date du 26 juin 2017 a approuvé l'attribution du marché à la Société COMTE, de CHAMPDIEU (Loire), pour un montant total 117.793,46 € HT,

Une demande de subvention a été déposée auprès du Département et de la Région.

L'église sera fermée durant 5 mois. Les travaux débuteront le 15 septembre 2017. Ils commenceront par de grosses installations de mise en sécurité. Viendront ensuite la dépose des statues, la protection des vitraux et des décors peints au niveau du chemin de croix et du fronton avant chœur, des boiseries, bénitiers, etc...

Les enduits dégradés seront ensuite répertoriés et piqués pour rechercher des fissures non visibles avant de procéder à la préparation complète des murs et des voutes.



Un primaire et un badigeon au lait de chaux seront passés avec adjonction de teintes par terres naturelles en polychromie. Un lessivage de l'ensemble des éléments avec peinture ou lasure sur boiserie sera également effectué.

Des travaux très techniques qui exigent à la fois du temps et de l'expérience devenus nécessaires pour assurer la conservation de notre patrimoine religieux.

Ces travaux vont être financés par un emprunt bancaire et par des subventions de la Région et du Département. Une souscription publique sera également organisée faisant appel à la générosité des personnes qui souhaitent participer à la rénovation de leur église.

Un peu d'histoire... Les vitraux qui décorent les murs de notre église ont été financés à l'époque par des paroissiens dont les noms figurent encore sur ces ornements. Le saviez-vous ?...

**07/2017**

**1<sup>ère</sup> parcelle vendue pour une CONSTRUCTION Individuelle**

Lors d'une rencontre en Mairie, Le futur acquéreur a fait part de son projet élaboré librement avec son architecte et le constructeur qu'il a préalablement choisi.

C'  
E  
S  
T  
  
P  
A  
R  
T  
I

...

**09/2017**

**CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS EN LOCATIF**

- ✓ 6 maisons individuelles :
  - 4 T4 Duplex
  - 2 T3 RDC
- ✓ 2 bâtiments collectifs de 2 logements chacun :
  - 4 T4

Durée des travaux : 14 mois environ

Vous pouvez vous renseigner à l'accueil de BATIR ET LOGER  
04 77 49 23 50

Début des travaux dès l'automne prochain

**LA VERITE SUR L'ECO HAMEAU DE COTTANCE**

On ne peut pas choisir sa maison	<del>VRAI</del>	FAUX	Liberté de choix du constructeur et du type de maison
Seules, les maisons à énergie renouvelable sont autorisées	<del>VRAI</del>	FAUX	Construction traditionnelle avec possibilité de chauffage gaz de ville, etc... Juste penser <b>Economie Ecologie</b>
Toilettes sèches obligatoires	<del>VRAI</del>	FAUX	Assainissement tout à l'égout comme dans les autres lotissements
Murs de clôture en béton autour des parcelles proscrits	VRAI	<del>FAUX</del>	Clôtures individuelles en grillage végétalisé pour le respect de l'environnement et du paysage
Participation aux jardins partagés obligatoire	<del>VRAI</del>	FAUX	Liberté de chacun de faire son propre jardin dans sa parcelle ou de partager l'activité

## Conseil Municipal des jeunes

Depuis le 1er janvier 2017, un nouveau conseil municipal des jeunes a été élu. Il est composé de 11 membres âgés de 9 à 13 ans accompagnés de Régine FROGET, Marlène VIALLY, Fabrice FAYOLLE et Arnaud JAROS.

Voici le nom de nos jeunes conseillers : Antoine DURET, Mathis JOURDAN, Titouan FESSY, Célia BISCHEROUR, Romane VIAL, Romain MERLE, Katy BOURZAY, Arthur JAROS, Mathias GRANGE, Jessyca CREPET, Morgane VIAL.

Ils se réunissent régulièrement à chaque période de vacances scolaires. Leur mandat est d'une durée de 18 mois. Cette jeune équipe s'attache à embellir et agrémenter notre quotidien.

Dès à présent, ils ont reconstruit un barbecue à l'aire de pique-nique du Reynard, se sont investis dans la commission fleurissement, ont participé aux commémorations ainsi qu'au dépouillement lors de l'élection présidentielle.

Ces jeunes citoyens sont particulièrement attachés à l'aspect environnemental. Ils souhaitent concrétiser cela par la mise en place de nouvelles poubelles dans l'ensemble du village.

Enfin, ils mènent une réflexion sur la façon dont on pourrait redynamiser l'aire de jeux du stade, à travers de nouvelles activités.



## C.C.A.S

Le conseil d'administration du CCAS est composé de 11 membres bénévoles (de gauche à droite Jérôme, Michel, Laurent, Jacques, Régine, Fabrice, Gérard, Nathalie, Arnaud, Catherine):

- 6 membres font partie du conseil municipal
- 5 membres représentent la population cottaçoise.

Cette association a été créée pour venir en aide à des personnes qui se trouvent en difficulté matérielle, médicale ou psychologique.

Aujourd'hui, elle agit dans un but plus festif car elle organise :

- le petit déjeuner de la fête des mères ouvert à toutes les mamans de la commune (peu importe leur âge).
- les terrasses d'été qui servent à financer les autres manifestations qui sont totalement gratuites. Malheureusement cette année, faute d'inscriptions suffisantes, nous avons dû annuler cette manifestation.

Malgré toute la communication que nous nous efforçons de faire, nous trouvons dommage de ne pas avoir plus de convives car ce sont des moments de rencontre et de partage fort sympathiques.

- en fin d'année nous organisons le repas de nos aînés et la distribution des colis de Noël. Nous n'hésitons pas à vous rendre service en cas de difficultés ponctuelles. N'ayez pas peur de faire appel à Mr. Le Maire qui délèguera une ou plusieurs personnes afin de répondre du mieux possible à votre problème (tout ceci se fait dans la confidentialité). Le CCAS est une association qui n'est plus obligatoire dans nos petites communes, Cottance a fait le choix de la conserver. A nous tous, citoyens de Cottance, de faire en sorte que cette association perdure... **A bientôt pour un moment convivial.**



*Marie Alice qui n'était pas présente le jour de la photo*

# Nouveau à Cottance

## LE MARCHÉ TIENT BON !!!!

Tous les vendredis matins, sur la place du monument, Hélène MAILLAVIN « La ferme des cabrions » nous propose toujours l'assortiment de ses fromages de chèvres blanches cottaçoises Elle est accompagnée aujourd'hui de :



▪ William Ravier,  
**Primeur** qui vient de St André Le Puy

▪ Yannick Garnier,  
**Charcutier Traiteur** de Montrottier



## Christelle Fayard

06 81 18 14 03

Fayardchristellelmail.com

"Conseillère santé beauté pour un fournisseur de renommée mondiale en **produits cosmétiques** et de santé à base d'aloé véra essentiellement avec des labels de haute qualité comme iasc, fresenius et dermatest !!

Mais également **du maquillage** avec une gamme pour tous les jours et une gamme plus travaillée pour les sorties (ou les artistes) 2 brevets pour des appareils magiques et efficaces (**nettoyant et anti-âge**)- À découvrir absolument ! Mais aussi **des parfums** qui ont la reconnaissance si convoitée du vke!!!

Je recherche donc des hôtes/ hôtesse, pour me permettre de faire découvrir ces gammes magnifiques de produits lors de beauty/health party, moment convivial autour de ces produits. Vous pouvez aussi profiter d'une promenade des sens, un soin visage gratuit à base d'aloé véra.

Si vous êtes intéressé(e), merci de me contacter afin de connaître les conditions et offres qui vous seront réservées !! Vous pouvez avoir accès à ma boutique en ligne sur demande !!"

## Zou.Loups

En pleine évolution, la structure Zou.Loups se décrit au plus proche des animaux, plus particulièrement celui du monde canin.

Plusieurs situations peuvent vous intéresser suivant les envies de chacun :

Pension à la maison, en mode liberté sans box, un chien voire deux sont acceptés au maximum ! Je conseille toujours de bien réserver.



✚ Côté loisir : accès aux trottinettes électriques, et approche de mon cheptel de chiens de traîneaux, sans effort ! (autonomie de 25 km avec moteur dans sac à dos).

Vous serez seul, en duo, en famille, en groupe ou en situations diverses, suivant les demandes vous serez tractés ou pas par des chiens sibériens.

✚ L'apprentissage en comportement et éducation de vos propres toutous, sans aucune adhésion. Le bien-être animal est la priorité ! Vous serez au plus proche avec un regard sur les signaux canins. Vous aurez petit à petit les codes et vous trouverez les solutions aux situations qui vous paraissaient difficiles.

✚ Des cours ou des séances sur le toucher, étant moi-même praticien en massages canin, je peux vous former sur différentes manières, comme l'aqua-relaxation (pour l'arthrose par exemple ou le chien vieillissant) .

✚ L'accompagnement psychologique, physique pour des familles, des structures, etc en s'appuyant sur un dossier pédagogique.

L'évolution de la structure est en pleine expansion à l'affût de nouveautés. Non seulement si la nature le veut bien, des bébés huskies mais aussi d'autres activités, comme une soirée au bord de l'eau, une activité kart et attelage neige, et des rdv spécifiques comme soirées de la peur avec des loups ....et plein d'autres surprises ...

Pour me suivre, rien de plus simple

Facebook : Zou.Loups ( Cottance )

Mon site : <https://www.coachingcanin-enligne.com/>

CONTACT : Sébastien Lutz (07 68 50 99 50 )

## Le gîte de « la Serre »

Au cœur de la campagne, dans une zone boisée, vous serez conquis par l'environnement naturel de ce gîte classé « gîte de France », véritable cabane de trappeur au confort moderne.

Accessible par un chemin carrossable de 100 m environ, la maison dispose d'un vaste terrain privatif de 1500 m<sup>2</sup>.

Maison indépendante de 80 m<sup>2</sup> de plain-pied, avec une grande pièce à vivre, 1 chambre avec un lit 180x200, 1 alcôve avec 2 lits superposés, 1 salle d'eau.

Pour votre confort, le gîte est équipé d'un poêle à granulés de bois comme mode de chauffage.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter

Madame, Monsieur GUERPILLON-COUYRAS Pierre & Mélanie - 06 73 01 20 93 - [pierreguerpillon@hotmail.fr](mailto:pierreguerpillon@hotmail.fr)



# Bibliothèque municipale

La bibliothèque évolue autour de la lecture et va, cette année, quitter son local au-dessus de la salle du conseil, pour intégrer le bâtiment de la poste qui offrira confort et accessibilité avec un accueil toujours chaleureux.

Au fil de l'année, la bibliothèque vous propose diverses activités ou manifestations ouvertes à tous :



*Le groupe de bénévoles (visite à Monique en maison de repos à Montrond) D'en haut à gauche : Catherine Parveau, Murielle Quirion, Arlette Margottet, Edith Cottancin, Annie Ducreux, Chantal Ducreux Zerr, Marie Alice Magat, Monique Borie, Dominique Rouilly, Véronique Paris*

## Le prix du roman

Pour sa septième saison, le thème retenu sera « **le roman policier** ». Il s'agit de lire trois romans sélectionnés par le comité de lecture, de se rencontrer pour débattre et d'élire un champion lors d'un après-midi convivial agrémenté d'un casse-croûte, le samedi 17 mars, à partir de 14 h 00. Inscrivez-vous d'ici le 8 septembre, le bulletin est disponible sur internet ou adressez-vous à Dominique ROUILLY au 04 77 28 09 69.

## Le club des lecteurs

Cette rencontre est faite d'impressions de lecture, de discussions autour d'un livre à la bibliothèque de Cottance de 20 h à 22 h 00 :

- Jeudi 12 octobre : « La fille du train » de Paula Hawkins (bibliothèque à Cottance)
- Jeudi 14 décembre : « Malavita » de Tonino Benacquista (salle du club à Montchal)
- Jeudi 26 avril : « Un tueur sur la route » de James Ellery (bibliothèque à Cottance)
- Jeudi 17 mai : « Le meurtre de Roger Ackroyd » d'Agatha Christie (salle du club à Montchal)

## L'exposition

Organisée avec la participation des enfants de l'école et de leurs enseignants. Le thème choisi cette année était les oiseaux : « De plume en plume » avec, comme toujours, une partie pédagogique ponctuée de multiples jeux. Cette journée dédiée a rencontré un grand succès.



## Le certif....

Invitation à venir plancher pour le certificat d'études avec des épreuves d'histoire, de géographie, de sciences, d'arithmétique, de français. Comparons-nous à nos aînés et faisons travailler nos méninges dans une ambiance détendue.

## Le spectacle

Il est à destination du jeune public et aura lieu cette année à Montchal le 17 novembre à 18 heures à la salle des fêtes (2 € par personne). C'est un spectacle de marionnettes avec des ours en peluche : NOURS de Carlo Bondi – à partir de 3 ans.

**Et tout au long de l'année, vous pouvez venir emprunter gratuitement des livres ou revues à la bibliothèque, commander d'autres ouvrages selon vos souhaits les mercredis de 15 h 00 à 16 h 30 et les samedis de 10 h 30 à 12 h 00.**

La cotisation est fixée par le Conseil Municipal et versée au Trésor Public. Elle est de 6 € par famille et par an.

# Flash Back



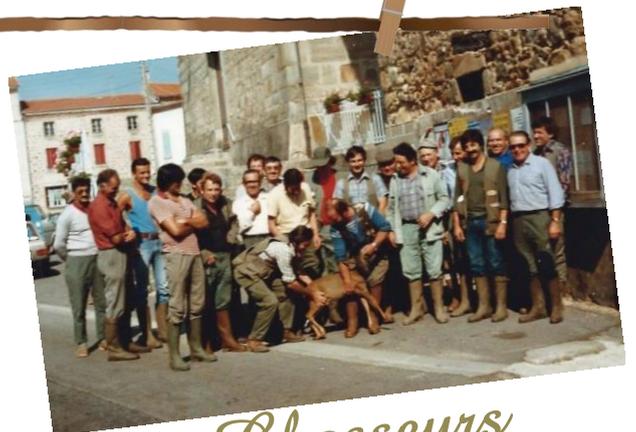
*Chorale*



*Sou des écoles*



*Le club*



*Chasseurs*



*Boules cattançoises*



*Les lagopèdes*



*Théâtre*



*Le comité*



*La clique*



*Carnaval - Familles rurales*



## Sou des Ecoles

Pour cette année scolaire, le Sou a proposé deux ventes de pizzas, nous essayons d'élargir un petit peu nos commandes en distribuant un bon de commande dans les boîtes aux lettres ! Des bons sont aussi disponibles en mairie car nous ne pouvons pas distribuer en campagne des deux villages !! Un papier est affiché en mairie ou encore chez Tristan.



Notre traditionnel loto de fin d'année civile remporte toujours un bon succès, nous essayons de le faire évoluer au mieux, en proposant des lots de qualité (qui restent à l'échelle du Sou bien sûr !!), comme un séjour à Disney, un barbecue à gaz, go pro, .... Des cartons sont vendus et joués via un ordinateur le jour du loto pour les personnes ne pouvant être présentes ce jour.

C'est donc une ambiance familiale, où parents, grands-parents, familles et amis se réunissent, pour décrocher le gros lot !! Nous remercions notre animatrice Mme Caroline Fessy, les parents qui réalisent de délicieuses pâtisseries, nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour un après-midi de jeux !!!

Le Sou a voulu innover en organisant un concert de rock salle du théâtre de Montchal, celui-ci a réuni 3 groupes régionaux : Dee Pocket en première partie, Why Jack notre tête d'affiche et pour clôturer cette belle soirée le groupe 1000 Funter. Buvette, hot dogs et crêpes ont été proposés.

Loto 3 décembre  
Vente de pizzas entre septembre octobre et novembre

Malheureusement, nous constaterons que seulement 13 familles du RPI ont participé à cet événement ! Il pouvait réunir parents et enfants puisque nous avons mis à disposition des bouchons d'oreille au cas où ! Mais..... C'est dommage, car les années passées, un spectacle pour enfants était proposé sans grand succès non plus !! Il est difficile de trouver des activités qui plaisent aux parents et aux enfants.

La fête de l'école aura donc lieu en juillet cette année afin de permettre à la classe des CM2 de Mr Forissier la découverte de Lyon. Pour les aider à financer ce voyage scolaire, les enfants sont passés chez vous au mois de janvier pour une vente de brioches, les membres du Sou et les parents vous remercient du bon accueil que vous leur avez accordé !!!

Le thème de la fête de l'école sera l'écologie, et nous ne doutons pas de la qualité du spectacle, pour clôturer cette journée nous proposerons un repas avec jambon cuit à la broche préparé par nos cuistots !!!

Toute l'équipe du Sou remercie les parents qui restent disponibles pour l'organisation des activités ! Et n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe, il n'est pas fermé.



## Bureau

Co-Présidente : Marlène LEPROHON (Montchal)

Co-Présidente : Nelly BOURZAY (Cottance)

Secrétaires : Vanessa COQUARD (Cottance) - Christelle DUTEL (Cottance)

Trésorières : Marie-Laure JAROS (Cottance) - Fabienne SCHILLACK (Montchal)

# Ecole

Cette année, le RPI compte 130 élèves répartis en 6 classes, 3 à Cottance, 3 à Montchal. Nous vous proposons un petit résumé de l'année en photos. Nous essayons d'ouvrir les élèves à toutes les formes d'intelligence (bricolages, sports, chants, musique, arts visuels) et de privilégier le réel aux écrans de toutes sortes.



Les élèves de CE1, CE2 et CM1 ont bénéficié de l'intervention d'une animatrice du Musée D'Assier de Feurs sur la préhistoire. Ils ont pu toucher des moulages en plâtre de différents crânes (Cro Magnon, Néanderthal, Tautavel) et voir des bifaces, des racloirs et des harpons en pierre et en os.



Après le traditionnel repas de Noël qui réunit tous les enfants du RPI, les élèves de CP et de CE1/ CE2 ont réalisé divers bricolages de Noël (sapins, cartes, lutins...) pendant que les autres regardaient un film à la salle de la cure.



Le jeudi 9 mars, les élèves de CP et de CE1/CE2 ont monté une comédie musicale « Les musiciens de Brême » des Frères Grimm sur une musique de Julien Joubert.



Le samedi 1er avril, l'école s'est associée aux bénévoles de la bibliothèque pour présenter l'exposition sur le thème des oiseaux.

Les CP en plein travail de groupes! 19 élèves avec Florence.



Les CE1/CE2 inquiets pendant la correction de la dictée! 23 élèves avec Alexandre.



Les CE2/CM1 en pleine évaluation! 22 élèves avec Patricia.

Cette année, du 2 mai au 15 juin, les élèves de CP/CE1 et CM1 ont eu 13 séances de 40 minutes de natation à la piscine de Feurs.



Après la douche, les apprentis-nageurs attendent en chantant que le rideau métallique qui donne accès au bassin s'ouvre!

Les élèves écoutent attentivement les consignes du maître-nageur.



Le 16 mai, les élèves du RPI du CP au CM2, soient 86 chanteurs, ont participé au concert des P'tites Voix du Forez avec l'artiste Gil Chovet.

Dernière répétition avant le concert sur la scène du Théâtre du Forum.

Le vendredi 2 juin, comme chaque année, le public était nombreux pour écouter les 22 chants du concert annuel du RPI (du CP au CM2).



Après un mois d'entraînement au stade (certains ne savent pas faire de vélo en début de cycle), nos cyclistes en herbe (CE1/CE2) font une sortie de 8 km environ par semaine.

Le vélo, c'est l'école de la vie : il fait chaud, c'est dur, on tombe, il faut s'entraider... Mais finalement, tous les élèves sont ravis de découvrir les environs de Cottance avec leurs camarades.



## Culture & Loisirs Cottance-Montchal

En créant cette **nouvelle association en janvier 2016**, nous avons à cœur de perpétuer des valeurs telles que le partage, la convivialité, le vivre ensemble, la transmission du savoir-faire et surtout l'union de nos 2 villages.

Choses promises, choses dues grâce à nos bénévoles sans qui cette belle histoire associative ne serait pas ! Ils ont su mettre leur savoir-faire au service des adhérents en proposant encore et toujours leurs activités manuelles et de loisirs. Ainsi vous avez pu retrouver **Marie-Alice Magat** et **Catherine Poncet** à la couture, **Jeanine Rullière** à la vannerie, **Jeannette Lafay** à la dentelle aux fuseaux, **Hélène Verrière** et **Josette Guillaume** pour les jeux de société...

Les adhérents sont unanimes : l'ambiance y est des plus agréables et tout le monde prend un grand plaisir à se retrouver ! Alors si vous hésitez à nous rejoindre, venez !

En parallèle, l'association tenait aussi à maintenir les 2 grandes manifestations annuelles que sont la balade nocturne musicale et la bourse aux jouets. Cette année encore, la balade nocturne musicale a rassemblé 110 marcheurs venus des villages avoisinants heureux de participer à



la balade et de finir en dansant ! Le circuit a été préparé avec soin par André Vincent, qui chaque année aidé par d'autres marcheurs chevronnés, se fait un plaisir de dégoter le circuit idéal pour vous faire découvrir ou redécouvrir notre village ! Chaque année, nous avons la chance d'avoir des hôtes qui acceptent d'être momentanément envahis par la



présence des bénévoles gérant le relais, des marcheurs et des musiciens.

Vous l'aurez compris et on ne le dira jamais assez : les bénévoles, au même titre que les adhérents, sont le ciment de toute association ! Il est donc important pour nous, de les remercier pour leur implication et pour leur aide si précieuse lors des grandes manifestations.

**Vous ne voulez en aucun cas manquer ces manifestations ?? Alors cette rubrique « dates à retenir » est pour vous !**

✓ La balade nocturne musicale se déroulera le premier weekend de septembre ! Nous vous attendons de pied ferme pour une petite virée le **samedi 2 septembre 2017**. Départ 18h30 – et le spectacle sera assuré par les **PO'BOYS – EMULSION DE FANFARE DE LA NOUVELLE ORLEANS**, à découvrir sur YOU TUBE !

✓ Pour vous débarrasser des jouets devenus inutiles et encombrants (...ou pour en acheter d'autres), rdv le **samedi 4 novembre 2017**.

A noter que les jouets à vendre seront à déposer le vendredi 3 – vente des jouets le samedi 4 – récupération des invendus le lundi 6.



LE BUREAU autour du 1er prix des associations du Crédit Agricole de Panissières

## Bureau

Présidente Dominique De Lempis

Vice-Président : André Vincent

Secrétaire : Vanessa Coquard 04.77.28.70.63.

Trésorière : Yvette Magnin

Trésorière adjointe : Chantal Ducreux Zerr

# La chorale Au Chœur des Collines



L'année 2016 à la chorale « Au Chœur des Collines » Cottance-Montchal a été fortement marquée par la 4ème édition du Festival des Collines Chantantes qui a eu lieu du 14 au 17 Juillet 2016 avec 3 chorales étrangères invitées :

- ✓ Chorwerkstatt (Emmendingen, Allemagne)
- ✓ Croi Nua (Celbridge, Irlande)
- ✓ I Polifonici del Marchesato (Saluzzo, Italie)



Nous en profitons pour remercier les artisans et commerçants qui ont été nos sponsors lors de ce Festival, afin de recevoir au mieux nos amis venus de loin à la ferme Seigne et au collège de Panissières.

Nous avons passé 3 jours de rencontres enrichissantes tant au point de vue amical que musical. Les relations perdurent :

- Un groupe de choristes a répondu à l'invitation à Emmendingen de la chorale allemande en février 2017.
- La venue, un week end d'avril 2017, d'une délégation italienne de Saluzzo avec leur chef

En Mars 2017, nous nous sommes rendus à Pérignat sur Allier où la chorale « La Lyre Pérignatoise » que nous avons accueillie l'an dernier à la même époque, nous attendait toujours dans le même esprit de partage et d'amitié.

Pour la saison 2016-2017, nous avons donné 10 concerts à titre gracieux afin de venir en aide à diverses associations caritatives de notre région.

Cette année, nous sommes 55 Choristes venant de 19 communes alentour.

Les 24 et 25 Juin, la chorale « Au Chœur des Collines » avec la chorale « Crescen'do » de Saint-Bonnet-Le-Château ont chanté ensemble (100 choristes) la « Messe Ethnique » pour la paix.

ET TOUT CELA, grâce à notre très chère CHEF DE C(H)OEUR Florence Grivot qui, avec discrétion, nous amène avec brio à nous dépasser et à dépasser les frontières du chant.

UN GRAND MERCI, Florence, pour tout ce que tu nous apportes...



## **ureau (de gauche à droite)**

Dominique Novat (St Martin Lestra) : Président

Jean Louis Zerr (Cottance) : Vice-Président

Véronique Fessy (Panissières) : Secrétaire Adj 06.50.07.00.57

Delphine Dalex Baroux (Bussières) : Trésorière

Pierre Basset (Salt en Donzy) : Trésorier Adj

Florence Grivot : Chef de Chœur

Marie-Christine Gouton (Affoux) : Secrétaire 06.68.20.86.10

Et Alexandre ... 31

# B

## Paroisse Saint-Paul en Forez-Donzy

De Septembre 2017 à fin Août 2018, la messe dominicale sera célébrée à l'église de Cottance à 9 heures, le 2ème dimanche des mois impairs. (pas de changement connu, à ce jour par rapport à l'année liturgique 2016-2017).

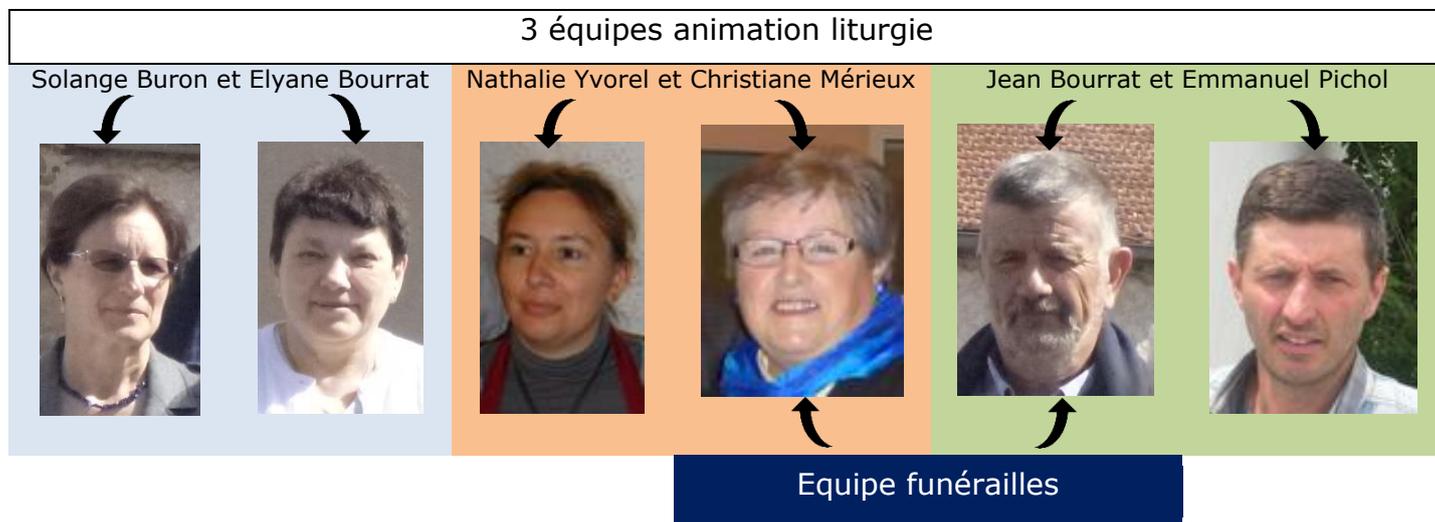
Jean BOURRAT est toujours à votre disposition à son domicile du Saveton pour l'enregistrement et l'encaissement des messes. Afin de faciliter sa mission bénévole de trésorier du clocher de Cottance, pour la tenue du livre de comptes et son fonctionnement, il est bon de rappeler : lorsqu'une personne veut faire dire une messe pour une intention, afin que celle-ci soit bien enregistrée à la date choisie par la famille, il convient de joindre obligatoirement le règlement, c'est-à-dire : un chèque d'un montant de 17 €, établi à l'ordre de Paroisse Saint-Paul en Forez-Donzy.

Actuellement sur la paroisse :

- ✓ Père Innocent KHONDE MABIALA administrateur de notre paroisse
- ✓ Père Flavien MERLIN-KONDE
- ✓ Jean-Marc COOLEN & Patrick PRORIOU (diacres au service de la paroisse)

La composition de la grande paroisse de Saint-Paul en Forez-Donzy et des 6 relais de regroupement de villages ainsi que les lieux d'accueil sont les mêmes que sur notre dernier bulletin Maison Paroissiale de Feurs, 5 rue de la Boaterie, Tél : 04 77 26 08 58

Christiane Mérieux est déléguée pour le village de Cottance.



Fleurissement de l'église : Bernadette Bourrat et Maria Barata.

Ouverture et fermeture quotidienne de l'église : Pierre Pinay.

Enfin, la Communauté Chrétienne du village accueille toutes les personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps libre à l'une de ses missions.



## Club de l'Amitié

La fin d'année 2016 s'est terminée sur un très bon repas à la Boule D'Or.  
Le début d'année 2017 a commencé par un repas très fin « Chez Nicole » à Salvizinet.

Et nous prévoyons de faire au mois de juin une réunion repas au « Tisseur des Saveurs » à Panissières.

Que demander de mieux et tout cela entrecoupé par des jeudis après-midi de 14h30 à 18h30 passés à marcher ou à jouer dans la bonne humeur !

Notre concours de belote annuel prévu pour le dimanche 23 juillet se prépare. Nous comptons sur tous les cottançois pour nous concocter de bons gâteaux et surtout venir taper le carton, bien sûr !

Photo des membres du bureau lors de l'Assemblée Générale (devant les adhérents du club avec de nouveaux membres à qui nous souhaitons la bienvenue):

Yvonne DUCREUX

Colette DUTELI

Jean-René  
MARGOTTET

Malou

Christiane  
MERIEUX



## COTTANCE SUR LES ECRANS



Suivez l'actualité de la commune sur la page facebook  
« Commune de Cottance »



Liens vers les vidéos diffusées sur TL7 :

Par les villages : [http://www.tl7.fr/replay/par-les-villages\\_22/par-les-villages-par-les-villages\\_x5mxr7f.html](http://www.tl7.fr/replay/par-les-villages_22/par-les-villages-par-les-villages_x5mxr7f.html)

Eco-hameau : [http://www.tl7.fr/replay/reportages-jt\\_5/cottance-eco-hameau\\_x5gekmy.html](http://www.tl7.fr/replay/reportages-jt_5/cottance-eco-hameau_x5gekmy.html)

7min chrono : [http://www.tl7.fr/replay/7-mn-chrono\\_8/7-mn-chrono-jacques-de-lemps\\_x5gewro.html](http://www.tl7.fr/replay/7-mn-chrono_8/7-mn-chrono-jacques-de-lemps_x5gewro.html)

**Ce bulletin est consultable sur le site [www.cottance.com](http://www.cottance.com) et sur la page facebook.**



La saison 2017 a démarré par l'assemblée générale le 29 janvier avec le renouvellement du bureau :

Le bureau et les adhérents remercient pour son investissement au sein du Moto Club Mireille Micollon qui quitte son poste de secrétaire.



## Bureau

Président : Alain Thuinon  
Vice-Président : Denis Plotton  
Trésorière : Céline Mérieux  
Vice trésorier : Norbert Plotton  
Secrétaire : Corinne Thuinon.

À ce jour nous comptons 28 adhérents.

Les sorties Moto sont ouvertes à tous, pour tout renseignement contacter Corinne au 06/60/94/18/95.

Cette année encore de nombreuses sorties sont organisées sur 2 ou 3 jours.

### ACTIVITES 2016

- 29 JANVIER ASSEMBLEE GENERALE LES CHEVRES BLANCHES
- 17 AVRIL TRIAL
- 14/15/16 MAI SORTIE LE VERDON
- 11 JUIN RALLYE DES SPHINX
- 14/15/16/17 JUILLET SORTIE LE PUY DU FOU



Le Puy du Fou

- 12/13/14/15 AOUT SORTIE MOTO CANTAL
- 03 SEPTEMBRE SORTIE VELO RAIL BOUCIEU LE ROI
- 10 SEPTEMBRE BAPTEME MOTO AVEC LA PETANQUE
- 29 OCTOBRE MATINEE CITROUILLE AVEC LES ENFANTS
- 29 OCTOBRE SOIREE POTEE
- 15/16 OCTOBRE SORTIE VERNET LA VARENNE



Rallye des sphinx

### ACTIVITES 2017

- 26 MARS TRIAL AU STADE DE COTTANCE
- 29/30 AVRIL VERNET LA VARENNE
- 25/26/27 MAI SORTIE ANDUZE
- 10/11 JUIN RALLYE DES SPHINX SALAISE SUR SANNE
- 14/15/16 JUILLET LES ALPES ST GERVAIS LES BAINS
- 12/13/14/15 AOUT ALSACE
- 02/03 SEPTEMBRE VELO RAIL BOUCIEU LE ROI
- 15/16/17 SEPTEMBRE BOL D'OR
- 9 SEPTEMBRE BAPTEME MOTO AVEC LA PETANQUE
- 28 OCTOBRE MATINEE CITROUILLE AVEC LES ENFANTS
- 28 OCTOBRE SOIREE CHOUROUTE DU MOTO CLUB
- 28 JANVIER 2018 ASSEMBLEE GENERALE



## L'Etoile Forézienne

Suite à l'assemblée générale du 21 Octobre 2016, il a été décidé de reconduire le repas de la sainte Cécile au restaurant Les Pierres Folles à Rozier en Donzy ainsi que le concours de belote le dimanche 5 février 2017 avec de nombreux lots et d'heureux gagnants (104 joueurs).

L'Etoile Forézienne a assuré la commémoration du 8 mai.

La clique a été sollicitée pour le défilé de la Saint Jean à Panissières et de la Saint Pierre à Rozier-en-Donzy. Par manque de musiciens, nous ne pouvons assurer ces manifestations.



Les tambours répètent en ce moment des morceaux de percussion.

Envie de jouer d'un instrument prendre contact avec G JOURDAN au 0477283038.

Les répétitions ont lieu le jeudi soir à la salle des fêtes de 20h30 à 22h.

## Théâtre

La troupe « les Contents d'soi » a organisé une sortie le 11 septembre 2016 pour les membres de l'association : au programme, visite de la cité médiévale de Pérouges et du parc des oiseaux. Excellente journée pour petits et grands.



Représentations théâtrales 2017 : en raison d'un problème d'organisation interne, la troupe n'a pas joué cette année.

Nous vous donnons rendez-vous en 2018 pour les prochaines représentations.

**B**ureau

Président : Vial Noël  
Trésorière : Buron Florence  
Secrétaire : Mérieux Céline

# Les Lagopèdes

## Rappel des activités 2016 :

Soirée bugnes diapos : Le 4 Mars 2016. Soirée très sympathique préparée par André. Cette soirée retrace par le biais de diapos toutes les activités de l'année. Les adhérents apportent des bugnes qu'ils dégustent tous ensemble avec un petit verre de cidre. Nous remercions André qui nous prépare un super montage.

- Marche restaurant le 10 avril : départ de la marche de la salle de Montchal en direction de Violay pour le repas au Chêne à midi.
- Marche du 18 septembre : 386 marcheurs, temps frais le matin.
- Assemblée générale du 28 octobre 2016 :
  - ✓ Récapitulatif des activités de l'année
  - ✓ Bilan financier positif. Il a été décidé de remettre 200 Euros au CCAS de Cottance et 200 Euros à l'Étincelle de Panisières.
  - ✓ La présidente et la secrétaire étant démissionnaires, un appel a été lancé pour de nouvelles candidatures auprès des adhérents de l'association.La présidente ne veut plus assurer l'organisation de la marche de septembre devenue une charge trop lourde au niveau administratif, des responsabilités et aussi un manque de bénévoles pour assurer le bon fonctionnement de la randonnée.

Aucune candidature ne s'est présentée donc un nouveau bureau a été voté avec les membres du bureau existant.

## Bureau

Présidente : Marie-Noëlle JOURDAN  
Vice-Président : André VINCENT  
Trésorière : C. ROCHER  
Trésorière adjointe : Liliane FERRANDON  
Secrétaire : Nathalie YVOREL  
Secrétaire adjointe : Monique BARJON

Après discussion il a été décidé d'un commun accord de supprimer la marche annuelle du mois de septembre, cependant toutes les activités au sein du village seront maintenues et l'association survivra.

- 3 Mars 2017 : soirée diapo (très belle soirée)
- 14 Mai 2017 : sortie marche restaurant départ Cottance en direction de Jas pour certains et pour d'autres un petit circuit de 4km sur la commune de Jas. Ensuite, repas au restaurant Ma Campagne avec retour pour certains en voiture, les autres à pied. (Journée très sympathique avec le beau temps) les circuits étant préparés par André.
- 1 et 2 juillet : week end randonnée dans le Jura vers le col de la Faucille.
- Chaque mardi : départ de marche sur la place du monument à 14h l'été et 13h30 heure d'hiver : 3 groupes 5km 12km et plus pour ceux qui le désirent.



## Le badminton

Le club de Badminton Montchal-Cottance termine sa 4ème année : 23 membres se donnent aux joies du volant en plume.

Le niveau est monté d'un cran, mais toujours pas de compétition ou d'affiliation, juste de la sportivité, de la convivialité et de l'amitié, mêlées d'une pointe de combativité. Egalement une envie de jouer avec d'autres clubs, mais uniquement pour des matchs amicaux, comme nous l'avons fait avec Panissières en fin de saison 2015 : l'occasion d'une rencontre bien agréable.



Le club est ouvert à tous, et les novices sont toujours bien encadrés. Les filles aimeraient être plus nombreuses pour des doubles mixtes ou des doubles féminins endiablés ! Les plus costauds finissent la séance ensemble pour s'expliquer et perdre encore un peu plus de calories...

N'oublions pas de parler des moments extra-sportifs : resto autour de Noël, pique-nique en fin de saison, et les anniversaires aussi. Des bons moments pour ceux qui le souhaitent !

Pour 15€ l'année environ (10€ pour les enfants), venez nous rejoindre tous les Lundis de 19h30 à 22h00, au gymnase de Montchal.



Contact :

Appelez Gilles (le Président, à droite devant) au 07.89.77.20.90 ou Fabiola (la trésorière, devant 2ème à gauche) au 06.84.37.45.06 pour plus de renseignements, ou par mail à [fabiolathieset@yahoo.fr](mailto:fabiolathieset@yahoo.fr) (mail commun).

A bientôt.

## La Pétanque Cottançoise

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 4 Février 2017.

Le président Christophe Bernard a ouvert la séance en remerciant les participants. Puis il a présenté le bilan moral 2016 dans lequel il ressort une bonne activité réalisée par le club.

La trésorerie est saine et le bilan a été approuvé à l'unanimité. L'effectif est de 39 adhérents, pour l'année 2016.

Augmentation du tarif des inscriptions, il est de 23€ adultes et 13€ enfants (jusqu'à 12 ans inclus) et moitié prix pour l'inscription d'un troisième membre d'une même famille.

La saison a débuté le mardi 2 mai, on joue tous les mardis et vendredis à 20h30 et les dimanches à 10h30 à partir du mois de juillet.

Le club a investi dans l'achat de vestes polaires qui ont été remises aux adhérents lors de l'assemblée générale.



Un nouveau bureau a été réélu suite à l'entrée d'une nouvelle personne.

Si vous êtes amateur de pétanque n'hésitez pas à vous inscrire afin de passer de bons moments et partager une même passion.

## Bureau

Président : Christophe Bernard  
Vice-président : Alain Grange  
Secrétaire : Céline Mérieux  
Trésorière : Isabelle Dumas

Date des prochaines manifestations :

Le 1 juillet : but d'honneur

Le 9 septembre : moules frites et  
baptême moto

Pour tous renseignements contacter Bernard Christophe 06/18/20/65/55 ou Mérieux Céline 06/63/40/04/09.

## L'Union des Chasseurs de Cottance

**Une saison de chasse 2016-2017 décourageante :**

**Le « Petit Gibier » devient de plus en plus rare malgré les efforts financiers et humains poursuivis pour la préservation des espèces sauvages.**

Le printemps pluvieux n'a pas été un élément favorable. La disparition des haies, la circulation toujours plus intense sur nos routes et les parcelles de plus en plus consacrées à l'ensilage rendent le gibier naturel bien vulnérable devant la prolifération des buses et des corbeaux. De grands espaces deviennent déserts...

**Les lapins** qui ont vu de gros efforts de repeuplement depuis 7 ans ont été décimés, atteints par les maladies coccidiose et VHD.

**Côté « Grand Gibier » : un seul sanglier** a été prélevé ce qui est bien maigre. Par contre, pour rester sur une note positive, le plan de chasse **chevreuil** a été réalisé dès janvier, avec le constat d'une bonne reproduction et donc d'un effectif plus nombreux. Ceci a permis d'organiser des battues aux renards avec les communes voisines, à notre initiative, avec Montchal, Bussières, Sainte-Agathe et Panissières.

Côté nuisible, 7 renards ont été prélevés, principalement à la chasse à l'affût pratiquée entre le 1<sup>er</sup> juin et l'ouverture générale.

**Les projets pour 2017 : nos chasseurs continuent leurs actions pour la biodiversité, la préservation des espèces sauvages et la sécurité et espèrent des jours meilleurs pour la saison 2017-2018 :**

- ✓ Les semailles de graines de culture à gibier (sarrasin, tournesol, sorgho).
- ✓ Le repeuplement de perdrix et faisans. Cette année, une pause sera faite pour le repeuplement du lapin de garenne.
- ✓ Les actions de battues, tir à l'affût, piégeage et déterrage des nuisibles. Ces actions ne peuvent être entreprises que sur les territoires dont la société détient le droit de chasse et de régulation des nuisibles.
- ✓ Le marquage des postes de battue, l'acquisition et la pose de miradors pour une meilleure sécurité.

**Les autres activités de notre association :**

Certains de nos chasseurs ont apporté leur concours à « l'Exposition de plume en plume » organisée par la « Bibliothèque » et l'école du village le 1<sup>er</sup> avril dernier, en exposant des oiseaux naturalisés de nos contrées, des nids, des plumes... et apportant leur connaissance de la faune sauvage : un grand bravo pour les organisateurs et la décoration réalisée par les élèves !



**Coordonnées d'un contact avec l'Union des Chasseurs de Cottance :**

Mail : [jean-luc.terraillon@orange.fr](mailto:jean-luc.terraillon@orange.fr)

Téléphone : 06 75 09 63 82

# Bureau

Président : Jean-Luc TERRAILLON

Vice-président : Daniel DUCREUX

Secrétaire : Mickaël MALOSSE

Trésorier : Joseph VERCHERAND

Vice-trésorier : Fabien PALAIS



## Manifestation :

**Le mercredi 9 août à 14h : CONCOURS DE BELOTE** organisé par l'Union des Chasseurs de Cottance à la salle communale : nous vous y attendons nombreux pour « taper le carton », passer un moment agréable et déguster notre casse-croûte composé principalement de produits locaux !

## Le Comité des fêtes

La saison 2017 a débuté par l'assemblée générale. Il en est ressorti que l'association s'essouffle par le manque de bénévoles qui se fait ressentir depuis quelques années et qui sont si précieux pour garder le dynamisme de notre village !!!!

Nous remercions Laëtitia, Gaëtan et Aymeric qui ont quitté le bureau après quelques années au sein de celui-ci !!!

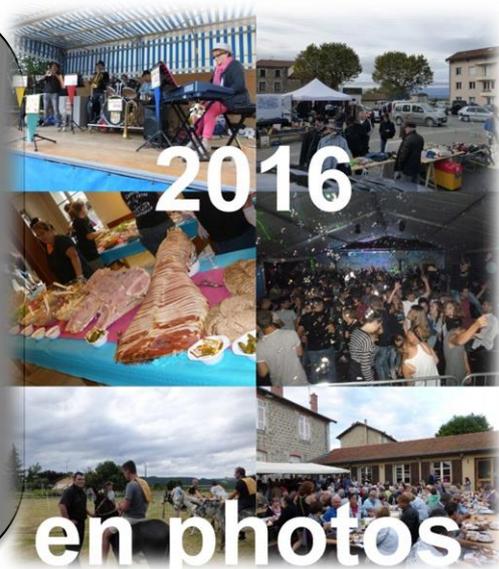
Pour toute demande de prêt ou location de matériel, veuillez contacter Guillaume MERIEUX au 06 84 69 62 69.

## Bureau

Président : Enguerrand LIGOUT  
Vice-président : Guillaume MERIEUX  
Trésorier : Anthony LIGOUT  
Vice-trésorier : Fabrice FAYOLLE  
Trésorier-adjoint : Frédéric GRANGE  
Secrétaire : Edith CHAMPANAY  
Vice-secrétaire : Lucas FAYOLLE

### Dates à retenir pour l'année 2017

- ✓ Réunion préparation de la fête patronale : mardi 04 juillet à 20h00 à la salle des fêtes.
- ✓ Montage du gros chapiteau : samedi 08 juillet à 8h00 dans la cour de l'école.
- ✓ Tournée des brioches : samedi 22 juillet.
- ✓ Fête patronale : 28, 29, 30 et 31 juillet.
- ✓ Rangement fête : mardi 01 août rdv à 8h30 dans la cour de l'école.
- ✓ Préparation foire : vendredi 20 octobre à partir de 17h ainsi que le samedi 21 octobre à partir de 8h30.
- ✓ Foire artisanale et vide-grenier : dimanche 22 octobre



### Fête patronale 2017

**Samedi 22 juillet :** tournée de brioches.

**Vendredi 28 juillet :** à partir de 22h30 : bal des années 80-90 avec « sono évasion ».

**Samedi 29 juillet :** à partir de 13h30 : tournoi de foot en sixte au stade, inscription des équipes auprès de Julien CHARNAY au 06-85-33-89-75 jusqu'au 20 juillet.

A partir de 22h30 : bal des jeunes gratuit avec « sono évasion ».

**Dimanche 30 juillet :**

A partir de 11h30 : apéritif-concert avec la clique « l'Etoile Forézienne » de Cottance.

A partir de 15h00 : course de « garçon de café » avec entracte animé par la troupe de théâtre de Cottance.

A partir de 18h30 dans la cour de la mairie : apéritif-concert animé par « les z'amuse gueules » suivi du buffet froid élaboré par le traiteur Sébastien BERNE

A partir de 22h00 : retraite aux flambeaux avec la fanfare « la Montagnarde » de Montrottier, suivie du feu d'artifice.

A partir de 22h30 : bal musette gratuit avec « Magali PERRIER » et Bal familial gratuit avec « sono évasion ».

**Lundi 31 juillet :** A partir de 14h00 au stade : concours de pétanque organisé par le comité des fêtes.

**Mardi 1er août :** A partir de 14h00 : concours de boules lyonnaises organisé par la boule cottançoise.

**Vous avez peut-être un peu de temps libre et/ou seriez intéressés pour venir nous donner un petit coup de main, nous vous accueillerons avec plaisir soit à la réunion pour la fête, soit auprès de notre président par téléphone au 06-34-66-06-42.**

## Regards sur Cottance d'hier à aujourd'hui



Cascade de Chorsin

### L'année 2016 :

#### - Journée découverte :

Comme chaque année, l'association a fait une sortie à la découverte d'un village ou d'un lieu touristique du département : le 26 juin, les sociétaires ont pu visiter le moulin des

Massons à Saint-Bonnet-le-Courreau, le musée de la fourme à Sauvain et la cascade de Chorsin. Très belle et intéressante journée de l'avis des participants.



Les sociétaires au moulin des Massons

#### - Marche du patrimoine :

Notre balade familiale « sur le thème du chanvre » s'est déroulée le dimanche 25 septembre 2016. Un atelier tissage était proposé ensuite aux enfants. Bonne participation avec de nouvelles personnes qui ont apprécié la balade sous un beau soleil.

### L'année 2017 :

- ✓ Prochaine journée à la découverte du patrimoine ligérien réservée aux membres de l'association. La date choisie est le dimanche 2 juillet.

Visites prévues : visite guidée de la ville de Montbrison et de la salle héraldique de la Diana, puis découverte de Champdieu et de la distillerie d'huiles essentielles « Abiessence » à Verrière-en-Forez.

- ✓ Réservez votre dimanche **24 septembre 2017 pour notre Marche du patrimoine** sur le thème de l'architecture rurale avec découvertes d'anciennes fermes et du château du Millard.

Marche de 7/8 km en groupe autour de la commune sur le thème de l'architecture rurale. Départ à 10 h de la salle d'animation. Repas tiré du sac (à fournir). Inscription : 5 € par famille.

Renseignements 04 77 28 07 06 /06 30 87 05 11.

Si vous êtes intéressé par l'histoire et le patrimoine de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter !



## Bureau

Présidente : Stéphanie Thimonier Vial

Trésorière : Dominique Rouilly

Secrétaire : Nathalie Yvrel

## La Boule Cottançaise

### Manifestations 2e semestre :

- ✓ dimanche 9 juillet 10h30 à la société apéritif dînatoire pour les 90 ans de la société.
- ✓ dimanche 6 août journée détente de la société plateaux repas pétanque boules et belote 11h30.
- ✓ vendredi 18 août concours de boules 16 doublettes retraités.
- ✓ samedi 2 septembre concours de boules des classes et soupe aux choux.
- ✓ samedi 25 novembre concours de belote de l'Entente Sportive Bouliste Forez Donzy 14h00 salle d'animation



## Bureau

Président : Barjon Jean-paul  
Vice-président : Dumonteil Christian  
Trésorier : Pinay André  
Trésorier adjoint : Lauvergnat Philippe  
Secrétaire : Pignard Jean-marc  
Secrétaire adjoint : Hernandez José

## Œnologie

Le club œnologique de Cottance a maintenant 3 ans. A ce jour, nous comptons 18 adhérents. Nous nous réunissons un jeudi sur deux avec notre animateur, Christian MICHEL, qui nous prépare des cours sur l'histoire des vins ainsi que la dégustation de ceux-ci issus de toute la France et même certains de l'étranger.

## Bureau

Président : FAUCONNET Stéphane  
Vice-président : DE LEMPS Jacques  
Trésorière : GRANGE Sandrine  
Secrétaires : MICHEL Christian et  
CARBON Christophe

Nous effectuons notre sortie annuelle en Bourgogne le 08/09 juillet 2017 : dégustation chez les vignerons, visite au château de Meursault et des hospices de Beaune.

La date de la reprise en septembre 2017 reste à déterminer.

Le syndicat agricole de Cottance s'est réuni le 11 juin dernier pour son assemblée générale. L'encaissement des cotisations syndicales et du matériel en commun a été fait.

Le bureau a été réélu à l'identique.

Ces dernières années ont été marquées par l'arrivée de nouveaux agriculteurs sur la commune avec de nouvelles techniques culturales ou d'élevage.

### Nouveau à Cottance

✓ Pierre Guerpillon a repris l'exploitation familiale sur le haut de la commune à « Valzan ». Il y produit du lait de vache biologique.

✓ Nous pouvons également voir entre Cottance et Montchal un troupeau de vaches allaitantes Aubrac. En effet, David et Céline vous proposent chaque mois sur réservation des colis pré-assortis de 10 kg de viande de bœuf de race Aubrac au prix de 12 euros le kg.

N'hésitez pas pour plus de renseignements et réservation, contacter :

*David MARTIN*

*Le Frein 42360 Cottance*

*tél : 07 84 21 03 78*

*[martin.david0344@orange.fr](mailto:martin.david0344@orange.fr)*

### L'agriculture innove aussi ...

Si en vous promenant sur le haut de la commune vous avez aperçu des champs de plantes multi espèces.

Il s'agit de champs de culture de méteil.

Cette culture peut être ensilée ou moissonnée pour l'alimentation des animaux.

C'est un mélange qui se compose de diverses céréales (blé, avoine, seigle) et de plantes protéagineuses (pois, vesce, féverole).



Ce mélange est riche en protéines et permet aux agriculteurs de limiter l'achat de celles-ci. Cette culture est aussi plus respectueuse de l'environnement car elle ne nécessite aucun désherbage chimique et peu d'apport d'engrais.

## Terre de Tisseurs



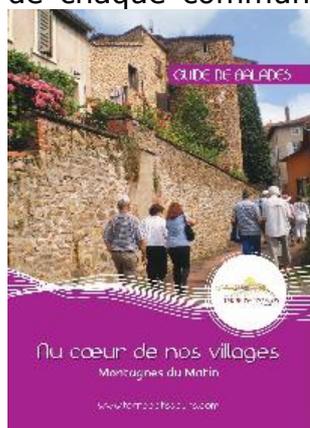
**La communauté de communes des Collines du Matin s'est associée à celle de Balbigny pour mener des projets de valorisation du patrimoine et du savoir-faire textile des Montagnes du Matin.**

En 2016, lors des « 48h de la création » Cottance s'est distingué en recevant le 3ème prix des 50 arbres décorés sur le territoire.

Vous pouvez trouver en mairie ou aux offices de tourisme le livret :

Guide de balades, « Au cœur de nos villages ».

Ce livret, réalisé avec le concours des référents de chaque commune, vous propose 21 circuits de balades familiales à suivre pour découvrir les panneaux d'interprétation dans les bourgs de vos communes. Et pour rendre cette marche encore plus sympathique, un petit jeu vous est proposé sur chaque page.



Vous pouvez aussi retrouver l'agenda textile et les visites découvertes de l'été estampillées Terre de Tisseurs. Aux côtés des visites d'entreprises, qui se sont étoffées depuis 2015, vous avez pu découvrir les villages des Montagnes du Matin grâce aux « ambassadeurs » : Jas, St Martin Lestra, St Jodard, Bussières, etc. Site internet : [www.terredetisseurs.com](http://www.terredetisseurs.com). A visiter sans modération !

## Nos déchets

Pour l'instant, le fonctionnement des services déchets reste inchangé avec la nouvelle communauté de Communes et les zones géographiques sont maintenues par rapport à chaque déchetterie.

**LE TRI SELECTIF DE NOS DECHETS MENAGERS ET L'UTILISATION DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE PERMETTENT DE REDUIRE D'UNE FACON SIGNIFICATIVE LE COUT DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES.**

GRACE A CE COMPORTEMENT CITOYEN DE PLUS EN PLUS REPANDU, NOUS AVONS PU MAITRISER JUSQU'A CE JOUR LE MONTANT DE LA REDEVANCE PAR FOYER.

**La déchetterie de Panissières est ouverte tous les après-midi et le samedi.**

**Les bornes locales de tri sélectif sont à votre disposition au stade et aux abords du cimetière.**

Le siège de notre nouvelle communauté de communes « Forez Est » se situe à Feurs.



Les différents autres sites sont actuellement : Panissières, Balbigny, Chazelles S/ Lyon et St Galmier.

L'équipe est présidée par M. JEAN MICHEL MERLE, président.

Composition du bureau exécutif (15 vices présidents) : de gauche à droite

Evènementiel, culture, sports	Gérard MONCELON	8 <sup>ème</sup> Vice-président
Environnement, développement durable	Jean-Claude TISSOT	3 <sup>ème</sup> Vice-président
Finances, mutualisations/relations avec les communes	Michel GRAND	10 <sup>ème</sup> Vice-président
Petite enfance, enfance, jeunesse	Jacques LAFFONT	11 <sup>ème</sup> Vice-président
Voirie, travaux	Sébastien DESHAYES	13 <sup>ème</sup> Vice-président
Santé, social, insertion, PLIE	Henri BONADA	12 <sup>ème</sup> Vice-président
Urbanisme, THD, eau, SPANC, Habitat	Sylvain DARDOULLIER	7 <sup>ème</sup> Vice-président
Gestion des déchets	Christian FAURE	9 <sup>ème</sup> Vice-président
Finances, mutualisations/relations avec les communes	Pierre VERICEL	4 <sup>ème</sup> Vice-président
Economie, agriculture, contractualisation	Jean-Pierre TAITE	1 <sup>er</sup> Vice-président
Communication	Jean-Michel MERLE	Président
Affaires à traiter avec le Simoly, le SM d'Hurongues, SEM, la CC des Monts du Lyonnais	Norbert DUPEYRON	5 <sup>ème</sup> Vice-président
Ressources Humaines	Brigitte BRATKO	6 <sup>ème</sup> Vice-président
Patrimoine, aires d'accueil des gens du voyage	Robert FLAMAND	14 <sup>ème</sup> Vice-président
Tourisme	Claude GIRAUD	15 <sup>ème</sup> Vice-président
Aménagement du territoire, SCOT, transports	Monique GIRARDON	2 <sup>ème</sup> Vice-président



# Office du tourisme & Agenda Cottance



## UN NOUVEL OFFICE DE TOURISME SUR FOREZ EST

En ce début d'année 2017, les offices de tourisme de Feurs, Forez en Lyonnais, Montagnes du Matin et Pays de Saint-Galmier viennent de se regrouper pour former une seule et même entité : l'office de tourisme Forez Est. Il aura notamment en charge l'accueil et l'information du public ainsi que la promotion touristique du territoire de Forez Est.

Il est composé de 4 bureaux d'information touristique, situés sur les mêmes communes où se trouvaient les anciens offices de tourisme.

Celui-ci, composé donc de 4 bureaux d'information touristique :

Président : M. Claude Giraud (maire de Montrond),

Directeur nommé en la personne de M. Laurent Duclieu (ancien directeur de St Galmier),

Conseil d'administration : élus communautaires et membres socioprofessionnels représentatifs des métiers ou associations intéressés au tourisme sur le territoire.

### Plan d'actions 2017 :

- ✓ Le « Carnet de Découvertes 2017 » : guide touristique regroupant les sites ouverts à la visite et les restaurants de Forez Est.
- ✓ Le « Guide du séjour 2017 » répertoriant les différents hébergements du territoire et la liste des séjours individuels dans le Forez.
- ✓ La « Carte touristique du Forez » qui affiche l'ensemble du territoire du Forez avec les principaux sites partenaires des offices de tourisme.
- ✓ « L'agenda Tourisme et Loisirs » de Forez Est : disponible tous les 3 mois, il regroupe toutes les manifestations de Forez Est ainsi que les produits disponibles à la vente dans les boutiques.

**Site Internet dédié :** [www.forez-est.com](http://www.forez-est.com) (avec billetterie et boutique en ligne)

Renouveler la Marque Qualité Tourisme en visant l'excellence puisqu'un dossier de classement en catégorie I est visé à l'horizon 2018, soit le plus haut niveau pour les offices de tourisme de France.

### Ce qu'il faut retenir de l'office de tourisme Forez Est

Panissières

Tél. 33 (0)4 77 28 67 70

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Lundi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h

Montrond-les-Bains

Tél. 04 77 94 64 74

Chazelles-sur-Lyon

Tél. 04 77 54 98 86

Feurs : Tél. 04 77 26 05 27



*L'Equipe de l'OT de FOREZ EST au complet*

**J**

## juillet

**Comité des fêtes - Samedi 22 juillet**

Tournée des brioches

**Club de l'amitié - Dimanche 23 juillet**

Concours de belote

**Comité des fêtes - 28, 29, 30 et 31 juillet**

Fête patronale

**A**

## août

**Boule cottançoise - Mardi 1<sup>er</sup> août**

Concours de boules

**L'union des chasseurs - Mercredi 9 août**

Concours de belote

**Boule cottançoise - Vendredi 18 août**

Concours de boules 16 doublettes retraités

**S**

## septembre

**Boule cottançoise - Samedi 2 septembre**

Concours de boules des classes avec soupe aux choux

**Culture loisirs Cottance Montchal - Samedi 2 septembre**

Balade nocturne musicale

**Pétanque et Moto-club - Samedi 9 septembre**

Moules frites avec baptême moto

**Classes en 7 - Samedi 16 septembre****Regards sur Cottance - dimanche 24 septembre**

Marche du patrimoine sur l'architecture rurale

**O**

## octobre

**Comité des fêtes - Dimanche 22 octobre**

Foire artisanale - Vide greniers

**Moto club les Chèvres Blanches - Samedi 28 octobre**

Matinée citrouilles avec les enfants et soirée choucroute

**N**

## novembre

**Culture loisirs Cottance Montchal - Samedi 4 novembre**

Bourse aux jouets

**Bibliothèque - Vendredi 17 novembre**

Spectacle de marionnettes à Montchal

**Boule cottançoise - Samedi 25 novembre**

Concours de boules de l'entente sportive bouliste

**D**

## décembre

**Sou des écoles - Samedi 2 décembre**

Loto



Lola



Juliann



# Naissances

Arthur GUIOTTO

Anaïs FAVIER

Juliann VALLA

Lola LIGOUT

Noé SAGNE

Clarisse CONTI

Samuel CUISINIER

Kelly SOLLEILANT

Né le 04/01/2016

Née le 13/02/2016

Né le 05/04/2016

Née le 26/04/2016

Né le 06/05/2016

Née le 27/06/2016

Né le 28/07/2016

Née le 07/11/2016

La cave

Route de Panissières

Les gabotins

Le bourg

Chemin du Reynard

La chaussonnière

Duillon

La chaussonnière



Clarisse



Samuel



Arthur



Kelly



Noé



Anaïs